

Mémoire de fin d'études

Gajnok Liliána

2023

UNIVERSITE DES SCIENCES APPLIQUEES D'ECONOMIE ET DE
GESTION

FACULTE DE COMMERCE EXTERIEUR

Economie internationale

Formation à plein temps

Développement d'entreprises

LE FINANCEMENT DES CLUBS DE HANDBALL EN HONGRIE

Tuteur interne: Olivier Béguin

Fait par: Liliána Gajnok

Budapest, 2023

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| LISTE DES TABLEAUX | 4 |
| TABLE DES GRAPHIQUES | 5 |
| I. INTRODUCTION | 6 |
| II. LA STRUCTURE DES CLUBS DE HANDBALL | 7 |
| III. LES RESSOURCES FINANCIERES | 8 |
| IV. LA SUBVENTION DE TAO | 9 |
| V. DEMANDE ET REGLEMENT DE TAO | 11 |
| I. Soutien aux dépenses personnelles | 11 |
| II. Soutien à l'éducation et à la formation des jeunes | 13 |
| III. Formation | 14 |
| IV. Investissements en immobilisations corporelles, rénovation | 14 |
| V. Soutien aux coûts de fonctionnement des installations sportives | 14 |
| VI. Aide aux dépenses liées à la défense contre le coronavirus et aux mesures de sécurité exigées par la Fédération hongroise de handball | 14 |
| VI. FINANCEMENT DES CLUBS DE HANDBALL EN FRANCE | 14 |
| VII. ANALYSE DES COMPTES ANNUELS SIMPLIFIÉS DU CLUB HARKÁNYFÜRDŐ SE DE 2022 ET L'ANALYSE DE SON PROJET TAO | 18 |
| I. Bilan des comptes annuels simplifiés | 19 |
| II. Analyse du compte de résultat simplifié de 2022 | 20 |
| III. Analyse du projet de TAO pour la saison 2022-2023 du club Harkányfördő SE | 23 |
| VIII. RECHERCHE PRIMAIRE SUR LE FINANCEMENT DES CLUBS DE HANDBALL EN HONGRIE | 26 |
| I. L'objectif de la recherche et les méthodes utilisées | 26 |
| II. Les hypothèses | 30 |
| III. Les résultats de la recherche primaire | 30 |
| IX. LES RÉSULTATS DU PROGRAMME DU TAO LORS DE LA DERNIERE DÉCENNIE ET SES PROBLÉMATIQUES | 39 |
| X. CONCLUSION | 41 |
| BIBLIOGRAPHIE | 43 |
| ANNEXE 1 | 45 |
| ANNEXE 2 | 58 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| 1. Tableau 1 Le nombre des entraînements proposé par MKSZ par tranche d'âge pour une saison (en nombre d'entraînements par an) | 12 |
| 2. Tableau 2 Tableau des quotas de têtes basé sur le classement de la ligue 2022/23..... | 13 |
| 3. Tableau 3 L'analyse des actifs du bilan des comptes annuels simplifiés en 2021 et 2022 (montants en Ft) | 19 |
| 4. Tableau 4 L'analyse des passifs du bilan des comptes annuels simplifiés en 2021 et 2022 (montants en Ft) | 20 |
| 5. Tableau 5 L'analyse du compte de résultat simplifié de 2022 du club Harkányfürdő SE (montants compris en Ft)..... | 21 |
| 6. Tableau 6 Répartition des subventions dans les différentes catégories en 2021 et 2022 | 22 |
| 7. Tableau 7 Le budget du projet de TAO pour la saison 2022-2023 du club Harkányfürdő SE..... | 24 |

TABLE DES GRAPHIQUES

| | |
|--|----|
| 8. Graphique 1 Répartition territoriale des différents clubs amateurs et professionnels | 28 |
| 9. Graphique 2 Nombre des jeunes joueurs par équipes | 29 |
| 10. Graphique 3 Nombre des équipes participants aux différents championnats selon tranche d'âge | 30 |
| 11. Graphique 4 Comparaison des demandes de subvention dans les différentes catégories et des demandes approuvées | 32 |
| 12. Graphique 5 Montant de la subvention de TAO demandé pour la saison 2022/2023 par les clubs | 35 |
| 13. Graphique 6 Moyenne du nombre des jeunes joueurs dans le clubs en question avec analyse de corrélation entre le montant du TAO obtenu et le nombre des jeunes joueurs | 36 |
| 14. Graphique 7 Représentation du pourcentage des coûts réels des associations couverts par la subvention du TAO..... | 38 |

I. INTRODUCTION

De nos jours dans les différentes filières de sport, les finances et l'économie ont de plus en plus d'importance. Tous les événements dans le monde ont un effet sur le marché. Les clubs, les associations, les coopératives sportives doivent se financer.

Dans mon mémoire je vais concentrer sur l'étude des finances d'un seul sport, qui sera le handball. J'ai une relation très proche avec le handball car j'y joue depuis mon enfance. Récemment, j'ai également commencé à travailler dans un club de handball comme entraîneur. Pour cette raison, je peux de plus en plus me faire une idée comment ces organisations fonctionnent, quelles entités doivent être financées et mieux comprendre leur complexité. Il m'intéresse comment ces clubs peuvent s'assurer un budget qui leur permet d'exister.

On peut distinguer des clubs professionnels et amateurs. Évidemment leurs ressources financières sont très différentes. Dans mon étude, je vais analyser plutôt les clubs amateurs parce que ce sont eux qui nous entourent plus dans la vie tous les jours.

Dans un premier temps, je vais présenter quelle est leur structure, quelles unités doivent être financées. Bien évidemment les organisations professionnelles sont plus complexes mais celles des amateurs comprennent également plusieurs entités. Pour un bon fonctionnement il faut assurer une bonne logistique et avoir des bases financières stables.

Après avoir présenté la structure, je vais regrouper les ressources financières dont on peut disposer. Mon hypothèse est que la subvention issue de TAO (impôts sur les sociétés=társasági adó) est la principale source de financement des clubs de handball, car elle peut être utilisée pour développer toute entité gérant l'organisation. Mon but est de prouver que le TAO a un rôle principal et important dans leur financement.

Afin de mieux comprendre comment cette subvention contribue à l'existence et au fonctionnement des clubs, il faut tout d'abord le définir. En utilisant la loi de TAO, les directives, l'application du TAO et les différentes ressources acquises des associations, je voudrais expliquer ce qui est le TAO, comment est sa structure, qui peut en bénéficier. Après l'avoir défini, une information importante concerne le processus d'obtention de cette subvention. A partir des ressources acquises de la Fédération Hongroise du Handball, on verra comment le système de candidature électronique fonctionne, à quels titres on peut demander une subvention et comment est le projet qu'il faut présenter.

Mes recherches primaires seront basées sur un questionnaire. Le but de cette recherche est d'obtenir des réponses de la part des clubs de handball qui peuvent prouver mon hypothèse et également d'examiner les détails qui nous aideront à mieux comprendre le sujet. Partiellement, cette étude fera la partie principale de ce mémoire. D'autre part, mes recherches secondaires seront basées sur les données obtenues auprès des clubs et des associations. Dans un premier temps, je fais un comparatif du financement des clubs en Hongrie et en France. On va voir qu'il y a des points communs entre les deux systèmes mais ils se différencient surtout à cause de la majorité territoriale de la France. Ensuite, je ferai une analyse sur le compte de résultat et les comptes annuels simplifiés du club « Harkányfűrdő SE ». Cette analyse nous donnera déjà une idée sur le financement d'un club amateur. Pour la suite, je prends comme ressource la demande de TAO du club. Ces demandes sont publiées sur les sites web des clubs avec la décision. Je vais comparer les différentes catégories de demandes avec les montants de subvention demandés et décidés. A la fin, on parlera un peu d'actualité à l'aide des articles professionnels et les nouvelles publiées sur le site web de la Fédération hongroise de handball.

A l'aide de ces recherches, le but de ce mémoire est donc de démontrer que la subvention de TAO est la ressource financière principale des clubs de handball en Hongrie.

II. LA STRUCTURE DES CLUBS DE HANDBALL

Un club a plusieurs entités à financer. La structure dépend fortement du statut de celui-ci, c'est-à-dire si on parle d'un club amateur ou professionnel. Les clubs professionnels sont des entreprises complexes avec plusieurs départements. En général, à la tête de l'entreprise il y a un directeur général, souvent le propriétaire du club. Il arrive aussi que le président n'est pas représenté par une seule personne mais plutôt par un conseil présidentiel. Ensuite, plusieurs directeurs sont embauchés qui sont responsables des différentes entités de l'organisation et de différents domaines. Évidemment il y a un directeur commercial qui s'occupe du financement du club. Il cherche des partenaires, s'occupe des subventions, négocie le salaire des joueurs et des employés. Il est donc chargé de suivre le budget établi et organiser tout en conséquence. Ensuite, un directeur du sport est également nommé chez les professionnels. Sa responsabilité est la direction de toute activité en relation du handball. Il est chargé d'assurer le flux des joueurs, d'avoir la meilleure composition de l'équipe. Il fait des recherches pour obtenir les

meilleurs joueurs bons marchés. Le directeur financier et de sport sont étroitement liés, ils doivent bien fonctionner ensemble pour obtenir les buts du club. ¹

Des personnes très importantes sont les entraîneurs. Chez les professionnels, il y a un entraîneur principal qui coopèrent avec d'autres entraîneurs fonctionnels, comme l'entraîneur des gardiens de but, l'entraîneur physique/ de performance. Des physiothérapeutes, des masseurs médicaux ou de sport aident également le travail des entraîneurs et des joueurs.

Au niveau organisationnel, le responsable technique a un rôle très important. Il est responsable de toute l'administration, de la bonne coordination des matchs, des entraînements. C'est lui qui doit consulter avec d'autres équipes pour accorder la date d'un match, il organise le voyage, les repas et si nécessaire le logement de l'équipe. Il coordine l'équipement des joueurs (les maillots, les ballons, etc.), réserve la salle de sports pour les entraînements. Dans les clubs plus complexes, en général il y a plusieurs gestionnaires techniques, vu qu'ils doivent gérer plusieurs unités. Au niveau professionnel, il y a souvent un responsable marketing également qui coordine les réseaux sociaux de l'équipe (Facebook, Instagram, Tiktok, site web du club), fait des publicités, etc.

III. LES RESSOURCES FINANCIERES

Après avoir examiné, quelles unités d'organisation doivent être financées dans un club, regardons quelles sont les ressources financières dont l'équipe peut disposer. Il y a des sponsors qui peuvent soutenir l'équipe avec plusieurs types de ressources, soit des aides financières, soit des aides de services (par exemple un restaurant qui assure les repas pour l'équipe). Les sponsors sont plus présents chez les clubs professionnels mais bien évidemment les amateurs peuvent également avoir des sponsors.

Tout individu peut décider d'offrir 1% de son impôt sur le revenu (Szja 1+1%) qui est également une bonne ressource. D'autre part, comme vu sur le site web de l'équipe « Békéscsabai Előre NKSE »², il existe des clubs qui attire l'attention des fans avec une possibilité de devenir membre de l'association. Ils créent des « clubs de fans » où les supporters peuvent cotiser pour adhérer. Comme récompense, le club garantit des sièges lors des matchs dans la salle, indique le nom sur le site web de l'équipe ou affiche le nom des membres

¹ [Szakmai stáb és vezetőség \(elorenkse.hu\)](http://elorenkse.hu)

² [Pártoló tagság \(elorenkse.hu\)](http://elorenkse.hu)

partenaires sur les publications officielles de l'équipe. Les supporters les plus dévoués profitent souvent de cette opportunité.

Finalement, il existe la subvention de TAO qui est une ressource très importante des clubs.

IV. LA SUBVENTION DE TAO

Comme mentionné, le TAO est une ressource financière très importante des clubs de handball. Le TAO signifie társasági adó: c'est l'abréviation hongroise de l'impôt sur les sociétés. Avec la subvention de TAO les entreprises payant l'impôt sur les sociétés peuvent soutenir certaines associations en tirant en même temps du profit de cette aide financière³. En bref, les entreprises paient moins d'impôts sur les sociétés à l'État, qui les reverse à l'organisation bénéficiaire de la subvention pour réaliser certains objectifs. Ce sont seulement les entreprises ayant l'obligation de paiement de TAO qui peuvent bénéficier de ce système.

Dans le cas où le contribuable fait une proposition de l'impôt anticipé pour l'année fiscale et de la partie déterminée de l'impôt⁴, c'est l'Administration nationale des impôts et des douanes⁵ (NAV) qui assure l'attribution des dons aux bénéficiaires. Le contribuable a le droit à un avoir qui sera transféré sur le compte fiscal du contribuable par le NAV sous forme de déduction.

Le contribuable peut faire une proposition pour les buts suivants⁶ :

- Pour le soutien de la production cinématographique⁷
- Pour le soutien des sports d'équipes spectaculaires⁸

D'après cela, on peut faire une promesse fiscale pour les associations de football, de handball, de volley-ball, de hockey et de water-polo.⁹ A partir du 27 novembre 2020, on a étendu le système de soutien aux sports d'équipe spectaculaires par un nouveau titre.¹⁰ On peut également offrir des dons pour les frais engendrés par la crise sanitaire du COVID (préventions, équipements sanitaires, etc.). Pour ces frais on peut avoir une aide de 100%. Afin de pouvoir offrir une partie de l'impôt à une association, il faut que le contribuable dispose d'une attestation. Dans le cas du soutien des sports d'équipe spectaculaires, si le bénéficiaire est la

³ [A TAO támogatásról – közérthetően - Piac&Profit \(piacesprofit.hu\)](https://www.piacprofit.hu/)

⁴ Selon la loi LXXXI. sur l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur les dividendes de 1996.

⁵ Nemzeti Adó- és Vámhivatal (NAV pour la suite)

⁶ Loi de Tao paragraphe 24/A. (3)

⁷ Selon la loi de Tao 22.§ (2)

⁸ Selon la loi de Tao 22/C. § (1)-(1a)

⁹ Selon la loi de Tao 4. § 41.

¹⁰ Loi de Tao 22/C. (1a)

fédération sportive nationale (dans le cas du handball, c'est la Fédération hongroise du handball, MKSZ pour la suite), alors c'est le ministre responsable de la politique du sport qui émet cette attestation. Si le bénéficiaire est une organisation sportive amateur ou professionnelle, ou une association fondée pour le développement du sport d'équipe spectaculaire, c'est la fédération sportive nationale qui est chargée d'émettre l'attestation.¹¹

Le contribuable peut disposer en deux étapes de la taxe anticipée et de l'impôt.¹² On peut également faire une donation contre l'impôt à payer. Le contribuable peut disposer dans sa déclaration d'impôt annuelle du montant de l'avance d'impôt qui n'a pas encore été offerte et de l'impôt à payer, à donner au bénéficiaire. On a cette possibilité dans le cas où on n'a pas fait de déclaration selon laquelle l'avance impôt ou le montant transféré par l'Administration nationale des impôts et des douanes au profit du bénéficiaire est inférieur à 80% du montant de la taxe due. Au cours de l'année fiscale, le montant offert total ne peut pas dépasser le montant de l'impôt à payer. Pour les sports d'équipe spectaculaires, 12,5% du montant offert est une aide supplémentaire au développement du sport.¹³ Le bénéficiaire peut être la fédération nationale, une organisation de sport d'équipe spectaculaire ou bien le Comité olympique hongrois.¹⁴

Le versement des montants déclarés par les sociétés sera réalisé par le NAV si les règlements ci-dessous sont accomplis :

- Toutes les attestations sont mises à disposition du NAV au plus tard jusqu'à la fin de l'année fiscale.
- Si la dette fiscale du contribuable et du bénéficiaire ne dépasse pas le montant de 100.000 Ft.
- Si le contribuable a déposé sa déclaration d'impôt à temps.
- Le contribuable a payé le montant indiqué comme avance impôt ou impôt à payer à la date d'échéance.
- Le montant de l'engagement du contribuable à l'égard de l'impôt annuel ne dépasse pas la limite de 80%.¹⁵

¹¹ Loi de Tao 24/A. § (16)-(21)

¹² Loi de Tao 24/A. § (1)-(2)

¹³ Loi de Tao 24/A. § (9)

¹⁴ Loi de Tao 24/A. § (12)

¹⁵ Loi de Tao 24/A. § (13)

Il est important de noter que les deux systèmes (l'allègement fiscal ou les crédits d'impôt) ne peuvent pas être utilisés en parallèle. Il est donc utile de décider au début de l'année fiscale quel système on souhaite utiliser pour l'année en question.

V. DEMANDE ET REGLEMENT DE TAO

On peut demander le TAO pour plusieurs catégories qui permet de financer toute entité gérant l'organisation. Dans le cas du handball, les clubs peuvent poser leur candidature de TAO pour la Fédération hongroise du handball. Pour les demandes, la MKSZ a créé un système de candidature électronique où toutes les équipes peuvent télécharger leur dossier de candidature avec tous les documents requis prouvant l'éligibilité du club à la subvention. Tous les ans, la Fédération publie leurs principes d'évaluation et benchmark pour l'année en question¹⁶ . Ces évaluations sont basées sur la Loi de TAO, la dérivé n° 107/2011 (30.VI.2011.) et le système central de benchmarking établi par le ministre chargé de la politique sportive. Pour l'année en question, le Gouvernement définit toujours un budget pour les différents sports ainsi que pour le handball. Le budget consacré au handball en 2023 pour les aides au fonctionnement est de 21 000 000 000 Ft et pour la réalisation des investissements dans la construction est d'un montant de 6 900 000 000 Ft¹⁷.

Comme déjà mentionné, il existe plusieurs catégories dans lesquelles on peut poser sa candidature et demander la subvention de TAO.

I. Soutien aux dépenses personnelles

Entraîneurs

Dans cette catégorie, on peut demander une aide pour la rémunération des employés. MKSZ définit la rémunération des fonctionnaires sportifs, les indemnités maximales autorisées (éligibles) en fonction du niveau d'éducation de l'employé, de la tranche d'âge de l'équipe dont on est responsable et de la classification de la ligue. Dans la tableau 1 on peut voir les montants indiqués dans le plafond salarial où les chiffres sont bruts, basés sur 8 heures de travail par jour. Il est visible que plus un entraîneur est formé (possession d'une licence de catégorie supérieure), plus l'équipe est âgée (tranche d'âge supérieur) et plus la ligue où se trouve l'équipe est élevée, plus le salaire est plus haut. En conclusion le salaire augmente en proportion avec les critères énumérés. Pour la période de

¹⁶ Principes d'évaluation et benchmark pour l'année 2023/2024, Source: [1564693-Értékelési elvek, benchmark, fizetési sapka 2023-24.pdf \(mksz.hu\)](https://www.mksz.hu/fizetesi-sapka-2023-24.pdf)

¹⁷ Principes d'évaluation et benchmark pour l'année 2023/2024, Source: [1564693-Értékelési elvek, benchmark, fizetési sapka 2023-24.pdf \(mksz.hu\)](https://www.mksz.hu/fizetesi-sapka-2023-24.pdf)

financement de 2023/2024, le salaire d'un entraîneur ne peut être compris dans la demande de TAO uniquement si l'entraîneur était déjà entraîneur au cours de l'année précédente. De plus, MKSZ définit toujours un nombre minimum des entraînements qui doivent être réalisés au cours de l'année en question. Pour le soutien des dépenses personnelles, il faut que l'entraîneur dispose d'un nombre suffisant d'entraînement. Afin de pouvoir contrôler les nombres des entraînements, MKSZ a introduit un système central¹⁸ où tous les entraîneurs doivent enregistrer un carnet d'entraînement régulier.

Dans le tableau ci-dessous, on peut voir ces nombres définis par tranche d'âge :

Tableau 1 Le nombre des entraînements proposé par MKSZ par tranche d'âge pour une saison (en nombre d'entraînements par an)

| Tranche d'âge | Nombre d'entraînements | | |
|----------------------------|------------------------|---------------------|--------------------------------|
| | Entraîneur | Entraîneur physique | Entraîneur des gardiens de but |
| U8 | 45 | non soutenu | non soutenu |
| U9-U10 | 85 | non soutenu | non soutenu |
| U11-U13 | 100 | 25 | 25 |
| U14 II. classe | 100 | 25 | 25 |
| U14 I. classe | 125 | 40 | 55 |
| U15-U16 II. classe | 110 | 40 | 55 |
| U15-U16 I. classe | 125 | 40 | 55 |
| U17-U20 III. classe | 100 | 25 | 25 |
| U17-U20 II. classe | 125 | 40 | 55 |
| U17-U20 I. classe | 150 | 40 | 55 |

Source : Fait par moi-même d'après les données de MKSZ, 2023

Directeur professionnel et directeur de la jeunesse

La personne nommée au poste de directeur professionnel ou de la jeunesse doit être titulaire d'une licence B au minimum¹⁹

Entraîneur fonctionnel

Dans le plafond salarial, la catégorie pour les entraîneurs fonctionnels²⁰ est également annoncée.

Responsable technique

On peut faire une demande d'aide pour la rémunération du/des responsable(s) technique(s).

¹⁸ MKSZ Back Office: [Mksz](#)

¹⁹ en tenant compte des dispositions du règlement relatif à l'octroi de licences aux clubs de la MKSZ.

²⁰ entraîneur des gardiens de but et entraîneur physique

Pour cela, il faut que cette personne soit enregistrée dans le système central de MKSZ, donc dans le Back Office.

Personnel de santé sportive (masseur, physiothérapeute, psychologue, médecin d'équipe)

L'embauche de ce personnel est obligatoire en Hongrie dans la ligue NBI et NBI/B (première et seconde classe).

Personnes occupées dans d'autres emplois

II. Soutien à l'éducation et à la formation des jeunes

Toutes les organisations sont tenues de suivre le système de formation prédéfinie par la Fédération hongroise du handball et d'exercer son activité professionnelle conformément aux règlements de MKSZ. Pour contrôler l'activité des organisations, MKSZ a introduit des contrôles par des inspecteurs professionnels. Le soutien aux frais de fonctionnements des clubs actifs dans le domaine de la formation des jeunes est déterminé par les groupes d'âges.

Dans les tableaux ci-dessous, on peut voir les subventions disponibles pour l'exécution de tâches dans le domaine de l'éducation des jeunes selon groupe d'âge. Ce sont les montants bruts les plus élevés que l'on peut demander.

Tableau 2 Tableau des quotas de têtes basé sur le classement de la ligue 2022/23

| Montants spécifiques maximaux de l'aide par groupe d'âge pour l'exécution de tâches liées à l'éducation des jeunes | | | | | | |
|--|---|---------------|---------------|------------|------------|------------|
| Catégorie | Unité d'aide maximale brute éligible (équipe/année) | | | | | |
| | U19-U20 | U17-U18 | U14-U16 | U12-U13 | U10-U11 | U8-U9 |
| Organisation sportive éligible pour participer au championnat national de I. classe | 20 000 000 Ft | 20 000 000 Ft | 15 000 000 Ft | - | - | - |
| Organisation sportive éligible pour participer au championnat national de II. classe | 15 000 000 Ft | 15 000 000 Ft | 8 000 000 Ft | - | - | - |
| Organisation sportive éligible pour participer au championnat national de III. classe | 6 000 000 Ft | 6 000 000 Ft | - | - | - | - |
| Championnat régional | - | - | - | 300 000 Ft | 250 000 Ft | 200 000 Ft |

Source : Fait par moi-même d'après les données de MKSZ, 2023

D'après les tableaux, il est évident que la subvention qu'on peut obtenir augmente avec le groupe d'âge et avec la classification de l'équipe (dans quelle ligue on joue).

Le soutien à l'éducation des jeunes comprend également la compensation des dépenses issues du logement, des repas et des voyages. Pour cela, on a défini une catégorie homogène pour toutes les équipes (il n'y a pas de différence selon le groupe d'âge ou la ligue où l'équipe se trouve).

Ce titre comprend également des aides aux achats des équipements sportifs. Il est important de noter que les aides demandées dans cette catégorie ne peuvent pas dépasser 20% de la ligne budgétaire et sont plafonnées à 20 000 000 Ft.

Dans le cadre du soutien à l'éducation des jeunes, on peut également obtenir des aides pour des soins de santé, des médicaments et des outils de diagnostics.

III. Formation

Ce soutien peut être demandé en tant que membre d'une association professionnelle, à la demande de l'association pour les frais et dépenses engagés par une fondation pour le développement des activités sportives.

IV. Investissements en immobilisations corporelles, rénovation

Dans cette catégorie, il y a plusieurs sous titres. Tout d'abord l'investissement non immobilier préfinancé, après les investissements en immobilisations corporelles soumis à permis de construire, dans le cas des rénovations, ensuite les investissements et rénovations non soumis à un permis de construire.

V. Soutien aux coûts de fonctionnement des installations sportives

Ce titre comprend les frais liés au fonctionnement de l'infrastructure sportive. Par exemple l'électricité, le chauffage, l'eau, l'Internet, le nettoyage, etc. et les frais personnels comme le salaire du personnel (personne chargée de l'entretien, personnel de nettoyage, etc.)

VI. Aide aux dépenses liées à la défense contre le coronavirus et aux mesures de sécurité exigées par la Fédération hongroise de handball

Dans cette section, on peut bénéficier des subventions pour les dépenses liées à la défense contre le COVID et aux mesures de sécurité. De cette façon, il inclut l'achat du thermomètre, des gants, des masques, des tests de coronavirus, des désinfectantes, des vêtements de protection et des examens médicaux.

D'après les titres énumérés, on peut bien voir que la subvention de TAO couvre un large éventail de coûts encourus par les clubs.

VI. FINANCEMENT DES CLUBS DE HANDBALL EN FRANCE

Après avoir présenté les sources de financement des clubs de handball en Hongrie et surtout la subvention de TAO, il semble intéressant de comparer le financement des clubs en Hongrie et en France. La structure des ligues et fédérations est différente en France vu qu'en France il y a

plusieurs ligues et régions du fait de la taille du pays. Pour cette raison, on peut également dire que la structure des clubs et de la Fédération française de handball est plus complexe.

Pendant mes recherches, j'ai essayé de me concentrer de trouver une ressource qui ressemble à la subvention de TAO, qui est donc une aide financière publique. Il est évident que les associations en France disposent également des sponsors et des recettes qui font partie également de leurs ressources. Par contre, une aide très importante c'est celle de l'ANS PSF provenant des fédérations. Il faut savoir qu'en France il existe une fédération nationale qui est la Fédération nationale de handball. Le territoire du pays est divisé en plusieurs régions et toutes les régions ont leur propre fédération. L'ANS²¹ a été créée pour développer toutes les disciplines sportives en France. L'ANS a lancé plusieurs projets pour le soutien des fédérations ainsi que des clubs via les fédérations. Tous les ans, l'Agence met en place des projets sportifs fédéraux (PSF) afin d'aider le projet de développement des fédérations en leur donnant la possibilité de décliner au plan territorial leur stratégie fédérale.²² Il s'agit des crédits agréés par le Ministère chargé du sport qui sont proposés aux fédérations sportives. Dans ce point-là, les deux systèmes de financement (celui de la Hongrie et de la France) se ressemblent beaucoup. En Hongrie, c'est également le Ministère chargé du sport qui décide de la distribution des ressources provenant de l'impôt sur les sociétés aux fédérations sportives. Cependant, il y a une différence importante. Pendant que le TAO peut être proposé seulement aux sports d'équipes spectaculaires, l'ANS PSF est divisé parmi plusieurs fédérations sportives (non seulement aux sports d'équipes spectaculaires). Le but de cette subvention est de financer des actions qui aident la réalisation des orientations de développement fixées par les fédérations.²³

En général, l'Agence Nationale du Sport délègue la gestion du PSF à la Fédération Française de Handball. Il y a des orientations prédéfinies pour lesquelles les associations peuvent demander des subventions. C'est également un point commun avec la Hongrie vu que pour la demande de TAO il y a plusieurs titres ou catégories pour lesquelles on peut placer une demande d'aide (par exemple soutien à l'éducation des jeunes, frais personnels, etc.).

Pour ma recherche, c'était le site web de la Fédération Française de Handball qui était à ma disposition, et j'ai utilisé les critères annoncés du projet pour l'année 2023. Pour cette année,

²¹ Agence Nationale du Sport

²² Projets Sportifs Fédéraux, Agence Nationale du sport; Source: [Les Projets Sportifs Fédéraux \(PSF\) | Agence nationale du sport \(agencedusport.fr\)](https://www.agencedusport.fr/les-projets-sportifs-federaux-psf)

²³ Projets Sportifs Fédéraux, Agence Nationale du sport; Source: [Les Projets Sportifs Fédéraux \(PSF\) | Agence nationale du sport \(agencedusport.fr\)](https://www.agencedusport.fr/les-projets-sportifs-federaux-psf)

la FFHandball reçoit une enveloppe de 3,134 M€ de l'Agence nationale du sport, qui est un peu moins que l'année dernière. Ce montant-là est divisé parmi les différentes ligues ainsi que les associations du pays. Pour la répartition de l'enveloppe, la FFHB prend en compte le nombre des licenciés et des clubs sur le territoire donné. Au minimum 50% de l'enveloppe doit être consacré aux actions des clubs et 25% à la Féminisation, au Parasport, au Sport Santé. Chaque année, il y a des orientations prédéfinies. En 2023, quatre orientations ont été publiées par l'ANS pour lesquelles on peut poser une demande de subvention. Tout d'abord le développement des handballs de demain. Dans cette catégorie, la promotion et développement des pratiques du BabyHand, Handfit, Handensemble, Handfauteuil, Hand à 4 et Beach Handball est accentué. Ensuite, il y a des liens que les clubs peuvent créer avec les maisons de sport santé et d'autres établissements sanitaires. Toute action qui peut contribuer à l'augmentation des pratiquant(e)s du handball et qui aide la création des liens avec le milieu scolaire, préscolaire et extrascolaire et qui rend le handball comme pratique sociale et inclusive est soutenue. La deuxième orientation est la Féminisation c'est-à-dire on essaie d'augmenter le nombre des licenciées, des arbitres, des entraîneuses ou des dirigeantes féminines. Le troisième pilier est le développement du vivre ensemble et du citoyeneté. Cette catégorie comprend toutes les actions favorisant l'éducation, l'insertion sociale par la pratique du sport. Ensuite, on y inclut les actions ayant un impact sur l'environnement, donc l'écoresponsabilité est soutenue. Il faut lutter contre la discrimination et la violence et l'engagement des jeunes en dehors du terrain est également important. Enfin, la quatrième orientation est la formation y compris la formation des arbitres, des dirigeants, des encadrants de handball. Il s'agit de toutes activités qui améliorent la structuration des clubs. Il faut améliorer la qualité des offres de pratiques (avoir des ambitions) et favoriser l'engagement des jeunes pratiquant l'arbitrage. Cette année, c'est vraiment accentué sur l'arbitrage.

D'après ces informations, on peut voir que le financement des clubs en France via les fédérations est un peu différent, vue qu'en France on prédéfinit avant tout projet des orientations pour l'année en question. En Hongrie, ces orientations ou catégories ne changent pas en général année après année. Les catégories sont définies par la loi. Par contre, en France c'est la Fédération française de handball qui définit les orientations pour l'année prochaine, bien sûr après des discussions avec les représentants régionaux des fédérations et d'après des enquêtes.

On peut observer encore un point commun entre les deux systèmes qui est le moyen qui nous permet de poser un dossier de candidature pour accéder à la subvention donnée. En Hongrie comme déjà mentionné, il existe un système de candidature électronique où toutes les équipes

peuvent télécharger leur dossier de candidature avec tous les documents requis prouvant l'éligibilité du club à la subvention. En fait, c'est identique en France. En France, le système qui permet de poser les dossiers de candidature, c'est le Compte Asso²⁴. Sur ce site l'ensemble des subventions pour lesquelles on est éligibles sont disponibles. Le Compte Asso est avantageux car il permet de garder les documents nécessaires à une subvention et les associations peuvent accéder à leurs dossiers déjà posés lors des années précédentes et les utiliser pour poser une nouvelle demande de subvention. Cela également permet de renseigner leur compte rendu financier en ligne²⁵. Notre demande peut se composer de 3 projets au maximum mais le thème n'importe pas. Cela signifie qu'on peut par exemple faire 3 projets dans la même catégorie (par exemple dans la catégorie de la promotion et développement des pratiques) ou bien 3 projets touchant 3 orientations différentes. La subvention demandée doit être supérieure à 1500 €, il faut donc faire les budgets prévisionnels à ce titre. Dans le Compte Asso, il faut remplir un budget prévisionnel pour tous les projets proposés par l'association. Il est également proposé de faire un bilan sur l'année dernière dans le cas où l'association avait déjà perçu une subvention. Cela peut faciliter l'examen de son dossier de candidature et cela peut être « un motif de priorisation lors de l'instruction d'une nouvelle demande de subvention »²⁶. La différence entre le logiciel hongrois et français créés pour les demandes de subvention est qu'en Hongrie le logiciel a été introduit par la Fédération hongroise du handball, mais en France il s'agit d'un logiciel gouvernemental. Afin de pouvoir choisir la bonne subvention dans le Compte Asso, un code est disponible pour toutes les régions (par exemple la région de Auvergne-Rhône-Alpes dispose du code 1192) qu'il faut sélectionner lors de la position de notre demande.

En résumé, d'après le site web de la Fédération Française du Handball, de l'Agence Nationale du Sport et du Compte Asso, j'ai pu obtenir des informations sur le financement des clubs de handball en France. Jusque-là, je n'avais aucune connaissance sur le système des demandes de subvention en France. Je suis sûre qu'il aurait encore des ressources à examiner pour avoir une image plus précise sur le financement des clubs en France. Par contre, je me suis concentrée sur la subvention de TAO et pour cette raison, j'ai essayé de trouver une subvention en France qui ressemble à la subvention issue de l'impôt sur les sociétés en Hongrie. D'après ces

²⁴ Le Compte Asso - Le site officiel de gestion des associations; Source: ([Lecompteasso – Le site officiel de gestion des associations](#))

²⁵ D'après l'article du 21/09/2021 sur „Les projets sportifs fédéraux: comment ça marche?”

²⁶ Cité de l'article « GUIDE METHODOLOGIQUE POUR LES CLUBS, » publié par FFHandball et l'Agence nationale du sport ([getfile.php \(ffhandball.fr\)](#))

recherches, on peut dire que le financement des structures en France via les fédérations est autant important que le financement des structures en Hongrie à l'aide du TAO. En conclusion, les deux systèmes ont des points communs, comme les orientations fixées, les logiciels utilisés ou la ressource de ces subventions (vu que les aides proviennent de l'État). En France, l'ANS et la Fédération française du handball fixe des orientations pour chaque année, mais en Hongrie il y a des titres fixés par la loi pour lesquelles les clubs peuvent poser leur dossier de candidature. En résumé, on peut déclarer que les subventions jouent un rôle important dans le financement des clubs à la fois en Hongrie et en France.

VII. ANALYSE DES COMPTES ANNUELS SIMPLIFIÉS DU CLUB HARKÁNYFÜRDŐ SE DE 2022 ET L'ANALYSE DE SON PROJET TAO

Mon but est de prouver que la subvention de TAO est la ressource la plus importante dans le financement des associations. Ainsi, afin de pouvoir examiner comment le financement des clubs se fait dans la réalité, je vais analyser les comptes d'une association. Dans un premier temps, j'ai décidé d'analyser les comptes annuels simplifiés du club Harkányfűrdő SE pour l'année 2022 (voir annexe 1). La ressource de cette recherche secondaire est le document publié par l'organisation comprenant son bilan des comptes annuels simplifiés et son compte de résultat simplifié pour 2022. J'ai choisi l'année 2022 car cette année fiscale est la dernière clôturée. Dans mon analyse, je vais comparer le changement des différents actifs et passifs par rapport à l'année 2021 et examiner le poids des différentes catégories sur les actifs et les passifs totaux. L'analyse du compte de résultat sera semblable. On va voir en 2022 quelles étaient les différentes recettes et dépenses du club, elles faisaient combien de pourcent par rapport à la totalité et on va également voir quels étaient les changements par rapport à l'année 2021. Il sera intéressant de voir le résultat de fin d'année et le comparer à l'année précédente.

Pour présenter le club dont je fais l'analyse, il faut savoir que le club Harkányfűrdő SE est un petit club sportif ayant plusieurs sous-sections, comme le football, le handball, la natation, etc., dans une petite ville au sud de la Hongrie. Son activité d'intérêt public en 2022 conformément à l'objectif fondamental est de fournir des activités régulières de santé, d'exercice physique et de sport de compétition pour les citoyens de la ville et de la région. Il faut savoir que c'est une structure de type amateur ayant 215 bénéficiaires d'activités d'intérêt public (athlètes) d'après les données de 2022.

I. Bilan des comptes annuels simplifiés

Comme déjà mentionné, tout d'abord je vais présenter l'analyse du bilan des comptes annuels simplifiés pour 2022. Dans un premier temps, j'ai examiné les différents actifs du bilan (voir Tableau 3).

Tableau 3 L'analyse des actifs du bilan des comptes annuels simplifiés en 2021 et 2022 (montants en Ft)

| | 2021 | 2022 | Changement par rapport à l'année précédente | % des actifs totaux 2021 | % des actifs totaux 2022 |
|---------------------|-------------------|-------------------|---|--------------------------|--------------------------|
| Actifs | | | | | |
| I. Actifs investis | | | | | |
| Immobilisations | 12 375 000 | 10 178 000 | -18% | 35% | 25% |
| II. Actifs courants | | | | | |
| Créances | 5 000 | 5 000 | 0% | 0,014% | 0,012% |
| Trésorerie | 23 482 000 | 30 625 000 | 30% | 65% | 75% |
| Total actifs | 35 862 000 | 40 808 000 | | | |

Source : Fait par moi-même selon les données des comptes annuels simplifiés de 2022 du club Harkányfűrdő SE

Si on regarde les immobilisations, on peut voir qu'aussi en 2021 et aussi en 2022 ils ont une partie importante. En règle générale, les immobiliers comprennent tous les actifs dont la finalité est de soutenir et de servir l'activité et l'exploitation de façon continue. En comptabilité financière, la durabilité signifie que l'actif est destiné à être utilisé plus d'un an. On peut donc y énumérer les biens immobiliers, les véhicules, etc. Après avoir examiné ces indicateurs financiers, on voit que les actifs immobilisés ont diminué de 18% en 2022 par rapport à l'année précédente et ils ont une partie moins importante en fonction des actifs totaux en 2022 qu'en 2021.

Des éléments moins importants dans le bilan sont les créances qui font 5000 Ft et qui n'ont pas changé une année à l'autre. Leur proportion par rapport aux actifs totaux est très minime.

Les actifs les plus importants sont les trésoreries qui ont augmenté de 30% d'une année à l'autre et dont la proportion par rapport aux actifs totaux est en hausse de 10 % par rapport à l'année précédente.

Deuxièmement, regardons les différents passifs du bilan (voir Tableau 4).

Tableau 4 L'analyse des passifs du bilan des comptes annuels simplifiés en 2021 et 2022 (montants en Ft)

| | 2021 | 2022 | Changement par rapport à l'année précédente | % des passifs totaux 2021 | % des passifs totaux 2022 |
|---|-------------------|-------------------|---|---------------------------|---------------------------|
| Passifs | | | | | |
| I. Capital | | | | | |
| Réserves et report à nouveau | 11 086 000 | 33 545 000 | 203% | 31% | 82% |
| Résultat des activités de base pour l'année | 22 459 000 | 5 091 000 | -77,332% | 63% | 12% |
| II. Engagements | | | | | |
| Passif à court terme | 2 317 000 | 2 172 000 | -6% | 6,461% | 5,322% |
| Total actifs | 35 862 000 | 40 808 000 | | | |

Source : Fait par moi-même selon les données des comptes annuels simplifiés de 2022 du club Harkányfürdő SE

Tout d'abord, si on compare les réserves et report à nouveau en 2021 et en 2022, c'est beaucoup plus important en 2022 (même la proportion par rapport aux passifs totaux). En examinant les résultats des activités de base pour les années en question, c'est le cas contraire. Le club a obtenu un meilleur résultat en 2021, c'est pourquoi les réserves ont beaucoup augmenté. Les engagements ont diminué de 6%, mais en totalité, vu les actifs et les passifs, l'activité de l'association a augmenté. D'autre part, le bilan est solide : il n'y a pas de dettes financières et les passifs court-terme (dettes fournisseurs ou dettes vers les employés) sont faibles (environ 2M Ft) comparé à la trésorerie disponible (30,6M Ft).

II. Analyse du compte de résultat simplifié de 2022

Après l'analyse du bilan, il est intéressant d'examiner le compte de résultat du club Harkányfürdő SE afin de voir quelles sont les différentes dépenses du club et de quelles recettes il dispose. Lors de l'analyse du bilan, on a déjà vu que le résultat de fin d'année avait été positif mais qu'il avait diminué par rapport à l'année précédente.

Tableau 5 L'analyse du compte de résultat simplifié de 2022 du club Harkányfürdő SE
(montants compris en Ft)

| Compte de résultat simplifié 2022 | | | | | |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|---|-----------------------------|-----------------------------|
| | 2021 | 2022 | Changement par rapport à l'année précédente | % des totales recettes 2021 | % des totales recettes 2022 |
| I. Recettes | | | | | |
| Cotisation des membres | 593 000 | 1 081 000 | 82% | 0,95% | 1,84% |
| Subventions | 58 369 000 | 52 441 000 | -10% | 93,42% | 89,49% |
| Recette des opérations financières | 2 000 | 2 000 | 0% | 0,00% | 0,00% |
| Autres recettes | 3 515 000 | 5 073 000 | 44% | 5,63% | 8,66% |
| Total recettes | 62 479 000 | 58 597 000 | -6% | | |
| | 2021 | 2022 | Changement par rapport à l'année précédente | % des totales dépenses 2021 | % des totales dépenses 2022 |
| II. Dépenses | | | | | |
| Matérielles | 11 643 000 | 20 758 000 | 78% | 30,45% | 38,80% |
| Dépenses en personnel | 24 768 000 | 29 714 000 | 20% | 64,78% | 55,53% |
| Dépréciation et amortissement | 1 804 000 | 3 001 000 | 66% | 4,72% | 5,61% |
| Autres dépenses | 19 000 | 33 000 | 74% | 0,05% | 0,06% |
| Total dépenses | 38 234 000 | 53 506 000 | 40% | | |
| Résultat de fin d'année | 24 245 000 | 5 091 000 | -79% | | |

Source : Fait par moi-même selon les données des comptes annuels simplifiés de 2022 du club Harkányfürdő SE

Lors de l'année 2022, le club avait un bénéfice de 5.091.000 Ft ce qui signifie une diminution de 79% par rapport au résultat de 2021 qui était un montant de 24.245.000 Ft. Par cette analyse mon but est de regarder les différents éléments de ce résultat et de vérifier ce qui a entraîné cette diminution importante d'une année à l'autre. Les recettes de l'association proviennent de la cotisation des membres, des opérations financières, des subventions et des sources qui ne sont pas détaillées dans le compte de résultat. La cotisation des membres représente finalement une faible part des recettes totales (1,7%). Par contre, on peut voir que le montant de la cotisation a augmenté de 82% en 2022 qui est un indicateur important. On peut en conclure deux choses. Premièrement, il est probable que le nombre des membres cotisés (le nombre des athlètes) a augmenté et par conséquent, le revenu issu des cotisations a également augmenté. D'autre part, il est également possible que le club a augmenté le montant de la cotisation. Si c'est le cas, et on suppose que le nombre des athlètes ne changeait pas, alors il y avait une hausse de cotisation mensuelle presque deux fois plus. Le cas le plus probable est que le montant de cotisation et le nombre des athlètes étaient aussi en hausse en 2022 ce qui explique l'augmentation si importante de cette source de revenu. Ensuite, les revenus les plus importants proviennent des subventions. Dans le tableau 5, on peut voir que les subventions faisaient 93,42% des recettes en 2021 et 89,49% des recettes en 2022. Ce sont des chiffres importants, même si en 2022 l'association a bénéficié de moins de subventions car on peut observer une diminution de 10% par rapport à l'année précédente. En 2022, les subventions se sont composées des aides de

l'Administration locale, de 1% de l'impôt sur le revenu dont tout individu peut disposer d'après la loi CXXVI. de 1996 et des autres subventions qui ne sont pas définis dans le compte de résultat (voir tabelau 6).

Tableau 6 Répartition des subventions dans les différentes catégories en 2021 et 2022

| Subventions | 2021 | 2022 |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|
| de l'Administration locale | 10 967 000 | 11 750 000 |
| 1% de l'impôt sur le revenu | 191 000 | 165 000 |
| autres subventions | 47 211 000 | 40 526 000 |
| Total | 58 369 000 | 52 441 000 |

Source : Fait par moi-même selon les données des comptes annuels simplifiés de 2022 du club

D'après le tableau 6 sur la répartition des subventions, on peut voir que la catégorie la plus importante est celui qui concerne d'autres subventions. Ces « autres subventions » peuvent provenir des sponsors mais également du TAO. Dans le cas de Harkányfördő SE, cette caégorie ne concerne que le TAO. Vu que les recettes les plus importantes sont les subventions, en particulier, d'autres subventions, on peut dire par conséquent que le TAO est vraiment une ressource principale. Le club bénéficie également des aides de l'Administration locale (dont le montant a augmenté en 2022) et des aides provenant de l'impôt sur le revenu (1% de l'impôt) qui peut être offert pour des associations, mais ce montant-là est peu d'après les données du compte de résultat. Enfin, les recettes issues des opérations financières et la catégorie « d'autres recettes » ne sont pas trop importantes vu que les deux catégories ensemble faisaient 8,66% des recettes totales en 2022. Au total, l'ensemble du revenu a diminué de 6% en 2022, ce qui sera un indicateur intéressant après l'analyse des dépenses.

Dans un deuxième temps, on examine les différentes dépenses du club. Les dépenses incluent les matérielles, les frais du personnel, la dépréciation et l'amortissement et d'autres dépenses non-définis dans le compte de résultat. En 2022, le montant des dépenses était de 53.506.000 Ft ce qui signifie une hausse de 40% par rapport à 2021 où les dépenses étaient de 38.234.000 Ft. C'est un indicateur remarquable vue que les recettes en 2022 ont diminué de 6%. En conclusion, en 2022 les dépenses étaient beaucoup plus importantes que les recettes qui expliquera également la baisse du résultat de fin d'année. Les dépenses sur des matérielles ont augmenté de 78% qui peut être expliqué par deux choses. La première raison est l'inflation. Au début de 2022 la guerre entre la Russie et l'Ukraine a éclaté ce qui avait un effet négatif sur le marché. Suite aux blocages d'échanges commerciaux et aux sanctions introduites par l'Union Européenne, les prix ont commencé à augmenter à un rythme effréné. Tous les secteurs ont été

impactés. Pour cette raison, il est évident que les dépenses du club ont augmenté. Les coûts des matériels ont également pris en hausse, donc il fallait y consacrer un budget plus important. En plus, le loyer de la salle de sport peut être également énuméré ainsi que le chauffage dont les coûts ont beaucoup augmenté. La deuxième raison est que l'équipe s'est agrandie. Si le nombre des athlètes augmente, on aura besoin de plus d'équipements (ballons, maillots, etc.) ce qui aura un coût plus important. La catégorie des dépenses la plus importante est « les dépenses en personnel ». En 2021 et 2022, les frais du personnel étaient les plus pertinents. Cela provient de la hausse des salaires et du nombre des employés. On peut voir que les dépenses en personnel n'ont augmenté que de 20% par rapport à l'année précédente, par contre l'augmentation des coûts de matériels était de 78%. Cela signifie que les salaires n'ont pas augmenté au même rythme que les prix. On peut voir dans le Tableau 5 que l'amortissement et d'autres dépenses sont peu significatifs par rapport aux dépenses totales.

Pour analyser le résultat de 2022, il est important de mentionner que les recettes ont baissé de 6% contre les dépenses qui ont augmenté de 40% ce qui a entraîné une baisse de 79% du résultat de fin d'année. Les dépenses étaient plus importantes en 2022. Malgré tout, l'activité de l'association a été encore rentable à la fin de l'année. On a vu que les recettes les plus significatives étaient les subventions, c'est pourquoi on va analyser le projet de TAO de l'équipe Harkányfürdő SE pour la suite.

III. Analyse du projet de TAO pour la saison 2022-2023 du club Harkányfürdő SE

Dans la partie précédente, on a vu quelles étaient les différentes dépenses et recettes du club. Comme déjà mentionné, le club Harkányfürdő SE a plusieurs sections dans plusieurs disciplines sportives. Son bilan et compte de résultat a montré l'ensemble des activités comprenant toutes les sections. Par contre, d'après l'analyse, nous avons une idée quel est à peu près le budget annuel de l'association et quelles sont ses ressources. On a remarqué que les principales ressources financières proviennent des subventions. Les subventions comprennent aussi le TAO. Pour cette raison, dans la partie suivante, je présente le projet de TAO du club Harkányfürdő SE. On va regarder quelles sont les orientations pour lesquelles on a demandé la subvention, quelles unités doivent être financées de cette subvention et on va comparer aussi le dossier de candidature avec la décision prise de l'organe de contrôle sur le projet de TAO. Ma source pour cette recherche est le projet de TAO publié par le club Harkányfürdő SE sur son site web.

L'association est orientée dans l'éducation de la jeunesse, elle a des équipes jeunes, elle ne dispose pas d'équipe adulte. La formation des équipes fonctionne avec succès et le

développement est continu. Elles sont dominantes dans la région. L'association élargit son activité continuellement et elle peut offrir des opportunités sportives aux enfants des communautés environnantes dans ses équipes. Son activité est soutenue par le conseil municipal, par la direction des écoles locales et par les familles. Le concept de base de ce projet est la création d'un réseau de base non seulement pour augmenter le nombre de joueurs actifs, qui deviendront des professionnels, mais aussi pour augmenter le nombre de joueurs de handball amateurs et récréatifs. L'un des aspects les plus importants de l'éducation de masse est l'élargissement et le développement de l'éducation des jeunes. L'embauche de professionnels qualifiés et leur rémunération compétitive constituent un volet important du programme. La mise en place et le maintien d'infrastructures adéquates sont également essentiels pour atteindre les objectifs. Pour un handball de qualité, la mise à disposition d'équipements, d'installations sportives pour les équipes, à la fois pour une formation adéquate et pour un entraînement compétitif continu, est essentielle. Le club base son projet sur le développement de ces activités. Il ne faut pas oublier qu'on parle d'un projet prévisionnel, ce n'est pas sûr qu'il puisse être réalisé avec le même budget.

Dans le dossier de candidature, il faut toujours faire un budget prévisionnel avec la subvention demandée (voir Tableau 7).

Tableau 7 Le budget du projet de TAO pour la saison 2022-2023 du club Harkányfűrdő SE

| Titre | Subvention directe | Redevance à payer à l'organe de contrôle | Taxe de contribution | Subvention totale | Financement | Montant à régler | Dépenses totales |
|--|----------------------|--|----------------------|----------------------|---------------------|----------------------|----------------------|
| Investissements en immobilisations corporelles préfinancés | 9 654 423 Ft | 99 530 Ft | 199 060 Ft | 9 953 013 Ft | 4 265 577 Ft | 14 119 060 Ft | 14 218 590 Ft |
| Coûts liés au coronavirus | 300 000 Ft | 3 030 Ft | 0 Ft | 303 030 Ft | 0 Ft | 300 000 Ft | 303 030 Ft |
| Soutien aux tâches d'éducation de la jeunesse | 19 840 902 Ft | 204 545 Ft | 409 090 Ft | 20 454 537 Ft | 0 Ft | 20 249 992 Ft | 20 454 537 Ft |
| Total | 29 795 325 Ft | 307 105 Ft | 608 150 Ft | 30 710 580 Ft | 4 265 577 Ft | 34 669 052 Ft | 34 976 157 Ft |

Source : Fait par moi-même selon les données du projet de TAO pour la saison 2022-2023 du club Harkányfűrdő SE

Dans le tableau 7 on peut voir quelles sont les différentes orientations pour lesquelles le club demande une aide. Dans le projet, toutes ces orientations sont détaillées²⁷. La première catégorie inclut les investissements en immobilisations corporelles. Lors de l'année en question, le club souhaitait acheter un minibus pour lequel il consacrait un montant de 13.000.000 Ft et qui était adéquat pour le transport de 8+1 passagers. D'autre part, on a demandé une aide pour des outils informatiques comme l'imprimante, le laptop, la tablette et l'ordinateur. En plus, un montant de 150.000 Ft est demandé pour le développement du site web de l'équipe. Pour la réalisation

²⁷ Site web de Harkányfűrdő SE ; Source : [627d5e7830a8f308448774.pdf \(harkanykezi.hu\)](https://www.harkanykezi.hu/2022/05/27/tao-2022-2023/)

de ce projet, un montant de 4.265.577 Ft de ressources propres est nécessaire. D'après la décision sur le projet de TAO, le montant de 14.218.590 Ft a été approuvée par l'organe de contrôle de la Fédération Hongroise de Handball. La deuxième catégorie de demande, c'est la subvention pour les coûts liés au coronavirus. Comme déjà mentionné lors de la présentation de la subvention de TAO, c'est un nouveau titre pour lequel une aide peut être demandée. L'association a posé une demande pour le financement de 300 pièces de désinfectant pour les mains, lingettes ou liquides désinfectants pour un montant de 300.000 Ft. Cette demande a également été approuvée. La dernière catégorie de demande dans ce projet est le soutien à l'éducation de la jeunesse. C'est l'orientation la plus importante qui est soutenue par la fédération nationale. Dans le projet de TAO de Harkányfűrdő SE, il est détaillé quel est le nombre des athlètes avec une licence et de combien d'équipes le club dispose. Il n'y a que des équipes féminines et la plupart des jeunes peuvent jouer dans les groupes d'âges U9-U15. Pendant la saison 2022-2023, le nombre des athlètes était de 82 personnes parmi qui 60 joueurs participaient aux compétitions régulièrement. Le club a 8 équipes participants au championnat des enfants. La première sous-catégorie du soutien lié à l'éducation des enfants est le loyer de la salle de sport. Le club pouvait demander 620.550 Ft pour les coûts engendrés. Ensuite, le salaire des spécialistes (des entraîneurs) est également éligible. En cette année, il y avait 7 spécialistes embauchés dont 5 étaient entraîneurs et 2 étaient responsables techniques. Une aide peut être demandée selon la catégorie de licence. En Hongrie, les entraîneurs peuvent avoir des licences A, B, C et D. La qualification A est la plus haute avec une rémunération supérieure à d'autres licences. La licence D est la moins qualifiée, et la rémunération est la plus basse. La subvention demandée dans cette catégorie était de 14.098.432 Ft. Au total, ce titre du TAO comprend l'achat des équipements, les médicaments, les outils de diagnostic, les coûts du transport, les coûts d'entrée, les frais d'organisation, de préparation et de formation, les coûts de délivrance des licences de compétition et de jeu, la location d'installations sportives, de terrains de sport, l'hébergement et repas directement liés à la préparation, au camp d'entraînement et à la compétition, les coûts du personnel et de la logistique. Parmi ces catégories, les frais du personnel sont les plus importants. Le montant total demandé par l'équipe pour l'éducation de la jeunesse était de 20.249.992 Ft. En comparant les 3 titres énumérés compris dans le projet de Harkányfűrdő SE, c'est le soutien demandé pour l'éducation de la jeunesse qui est le plus élevé. D'après la décision de TAO, une partie du soutien demandé n'a pas été acceptée. Le budget prévisionnel du projet était au total de 34.669.052 Ft dont le soutien demandé pour les investissements et immobilisations corporelles préfinancés et pour les coûts liés au coronavirus a été approuvé par l'organe de contrôle. Par contre, une partie du l'aide demandée pour

l'éducation de la jeunesse soit un montant de 10.587.998 Ft a été refusée. Afin de pouvoir bénéficier de la subvention, il faut que le club concerné mette son programme de développement du sport détaillé à la disposition de l'organe de contrôle préalablement. Cette condition a bien été respectée par le club. D'autre part, le montant approuvé au titre de l'éducation et la formation de jeunesse doit être utilisé de manière proportionnelle de chaque sous-catégorie. L'organe de contrôle a inspecté que ce n'était pas le cas dans ce projet. Pour cette raison, le montant de la subvention approuvé a été réduit de 10.587.998 Ft.

En résumé, le montant final approuvé était de 20.249.992 Ft dont la subvention de l'éducation et de la formation de jeunesse était le plus important. Comme conclusion, on peut dire la subvention de TAO peut couvrir la totalité ou une partie importante des dépenses d'un club. Par contre, il faut faire un projet et un programme logique et réalisable où les montants demandés sont proportionnels entre eux. Si on n'y fait pas attention, on peut perdre des montants importants de la subvention qui auraient été importants pour la réalisation de notre programme. La non proportionnalité des montants était le problème principal du projet du club Harkányfűrdő SE.

VIII. RECHERCHE PRIMAIRE SUR LE FINANCEMENT DES CLUBS DE HANDBALL EN HONGRIE

Dans la première partie de mon mémoire, j'ai présenté la structure des clubs, leurs principales sources de financement et j'ai également comparé le financement des associations en Hongrie et en France à partir des ressources secondaires. D'après les analyses des données secondaires disponibles, j'ai confirmé que la principale source de financement est la subvention de TAO. Afin d'obtenir des données plus fiables, et de pouvoir prouver mon hypothèse sur le TAO, j'ai décidé de procéder à une recherche primaire.

I. L'objectif de la recherche et les méthodes utilisées

Lors de ma recherche secondaire, j'ai fait connaître des données et informations collectées sur le site web de la Fédération hongroise du handball et de la Fédération française du handball, des données provenant des comptes annuels du club Harkányfűrdő SE et des informations obtenues des associations. J'avais également une connaissance de base vue que j'ai beaucoup d'expériences dans les clubs. Cependant, il semblait nécessaire de faire une recherche primaire afin de vérifier si les conclusions et théories faites sont pertinentes sur un échantillon choisi par hasard. L'objectif de ma recherche est de connaître la composition des différents clubs et leur financement, leur différentes dépenses et recettes.

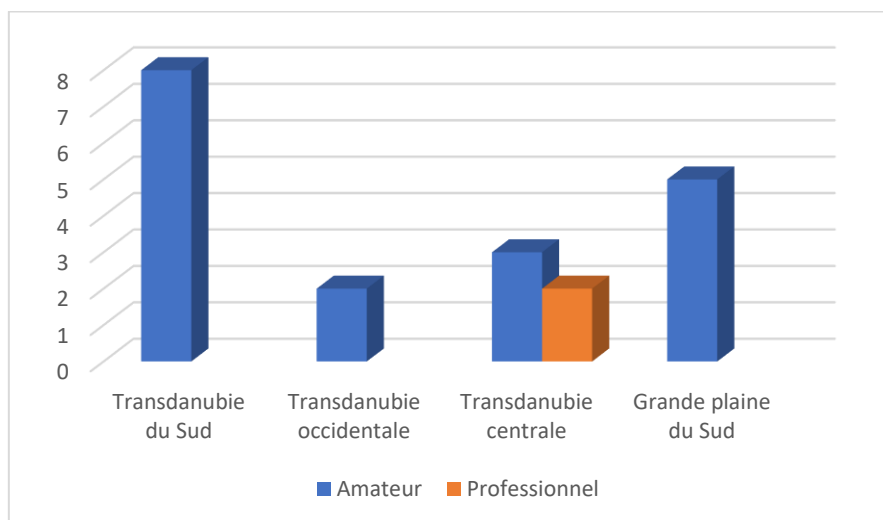
Le processus de recherche était accentué sur l'obtention des données quantifiables pour avoir une image précise sur le sujet et afin de pouvoir élargir ces données sur un plus grand échantillon. Pour cette raison, j'ai procédé à une recherche quantitative réalisée sous forme de questionnaire (voir annexe 2). Il faut noter que le nombre des effectifs de l'échantillon n'était pas aussi important que le nombre des équipes de handball en Hongrie. Par conséquent, les résultats obtenus ne sont pas tout à fait représentatifs mais ils sont déjà utiles pour avoir une première analyse. Il peut arriver que les résultats seraient différents au cas où les effectifs seraient plus nombreux. Par contre, je suis convaincue que ce n'est pas le cas, et les résultats représentent la situation des clubs de handball en Hongrie fidèlement.

Pour la suite je voudrais présenter les principales caractéristiques et la construction du questionnaire. Comme déjà mentionné, l'échantillon s'est composé des clubs de handball hongrois professionnels et amateurs. Les questions ont été basées sur les conclusions tirées de mes recherches secondaires. Le questionnaire peut être divisé en trois parties. Tout d'abord j'ai posé des questions sur les informations de bases des associations comme leur professionnalité, les ligues où ils participent, le nombre des adhérents (joueurs), les tranches d'âge, etc., donc des données démographiques. La deuxième partie portait sur l'évaluation de la situation financière. Ensuite, j'ai posé plusieurs questions sur le projet de TAO des clubs. À l'aide de ces questions, je voulais connaître le montant de la subvention demandée et obtenue, les différentes catégories ou orientations pour lesquelles les clubs ont demandé de l'aide et que la subvention obtenue couvre combien de pourcent les frais réels. Quant à la construction du questionnaire j'ai utilisé des questions simples à choix multiples mais également des questions ouvertes et fermes. L'étude s'est composée au total de 29 questions de différents types, et il y avait donc des questions auxquelles tout le monde n'a pas eu à répondre. J'ai fait parvenir les questions aux clubs à l'aide des présidents des fédérations départementales à qui j'ai demandé de diffuser le questionnaire parmi les clubs ayant leur siège dans le département donné. Vu que je connais également plusieurs associations, je leur ai transféré mon questionnaire personnellement.

Regardons maintenant les informations de base sur l'échantillon. Parmi les 20 clubs qui ont rempli le questionnaire, il y a 18 clubs amateurs et 2 clubs professionnels. Cette information sera importante quand on regarde les résultats du questionnaire vu que j'ai déjà mentionné qu'en général les clubs professionnels disposent plus de sponsors que les amateurs. On verra si c'est vraiment le cas. J'ai réussi à obtenir des réponses des associations situées dans plusieurs régions de la Hongrie, mais je n'ai pas des réponses de toutes les régions. La plus grande partie de l'effectif se situe en Transdanubie du Sud ce qui comprend 8 clubs soit 40% de l'effectif.

Aussi en Transdanubie centrale et aussi en Grande plaine du sud 5 et 5 associations ont rempli le questionnaire ce qui fait 25-25% de l'effectif total. Finalement, 2 clubs (10%) se situent en Transdanubie occidentale.

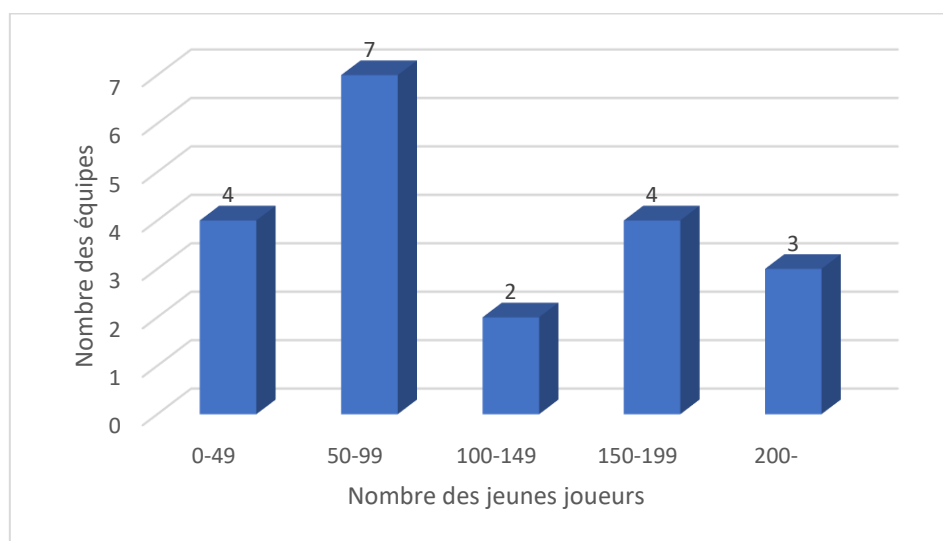
Graphique 1 Répartition territoriale des différents clubs amateurs et professionnels



Source : Fait par moi-même d'après les réponses reçues au questionnaire

Pour avoir une image précise sur l'activité et la composition des associations, j'ai posé des questions sur leur différentes équipes, s'ils ont des équipes féminines ou masculines, des adultes ou enfants, aux quelles ligues elles participent et dans quels groupes d'âge elles concurent. 45% des associations ont des équipes féminines, 40% des associations ont des équipes masculines et 25% disposent de toutes les deux. Parmi les répondants, il n'y a aucun club qui n'a que d'équipes adultes. La plus grande partie (70% soit 14 clubs) des associations ont aussi des équipes adultes et des équipes jeunes ou enfants. En plus il y a 6 (30%) qui s'occupent seulement des équipes jeunes. Vue que la catégorie la plus soutenue de la subvention du TAO est l'aide à l'éducation de la jeunesse, ces données seront très importantes pour la suite. Si on regarde la dotation en personnel, chaque équipe adultes compte moins de 50 membres. Le nombre de joueurs juniors est beaucoup plus élevé.

Graphique 2 Nombre des jeunes joueurs par équipes

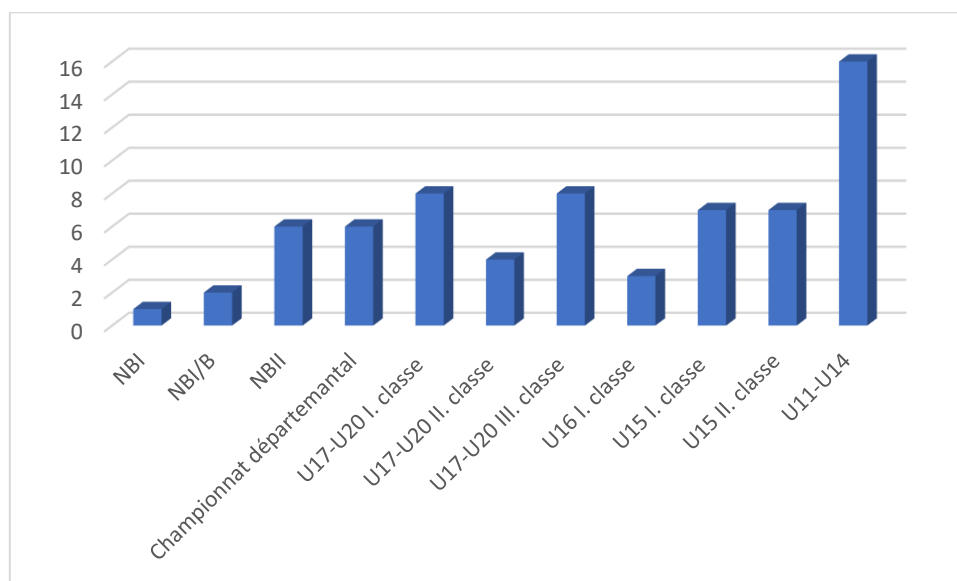


Source : Fait par moi-même d'après les réponses reçues au questionnaire

Sur le graphique 2 on peut voir que la plus grande partie des équipes occupe un nombre de jeunes entre 50 et 99 personnes. Parmi les répondants, il y a également des petits clubs ayant moins que 50 jeunes joueurs. Ce qui est intéressant, qu'il y a 4 clubs ayant des jeunes joueurs entre 150 et 199 personnes et 3 associations où le nombre des jeunes dépasse 200 personnes. Probablement, ces clubs sont plus grands qui sont spécialisés dans l'éducation des jeunes (par exemple des académies).

En Hongrie, il y a plusieurs ligues où on peut participer : il existe la première classe, la seconde classe, la troisième classe et les championnats régionaux ou départementaux. Une association peut avoir des équipes participant aux plusieurs ligues. D'après les réponses, 10 équipes participent à la seconde classe, 8-8 équipes participent à la première classe et à la troisième et il y a 4 équipes qui participent au championnat départemental. Les compétitions dans les différentes classes sont réparties par âge (voir graphique 3).

Graphique 3 Nombre des équipes participants aux différents championnats selon tranche d'âge



Source : Fait par moi-même d'après les réponses reçues au questionnaire

D'après le graphique 3, on peut voir que la catégorie U11-U14 est la plus remarquable vue qu'il y a 16 équipes qui y participent parmi les répondants. La catégorie la moins importante est le championnat NBI vue que sur l'échantillon il n'y a que 2 clubs professionnels disposant des équipes adultes. Ce club dans la ligue NBI est un des deux professionnels.

Après la présentation des données de bases sur l'échantillon, regardons quelles sont les hypothèses à prouver lors de cette recherche primaire.

II. Les hypothèses

Après la lecture de différents articles professionnels et la récolte des données secondaires, j'ai fait l'hypothèse que la principale source de financement des clubs de handball en Hongrie est la subvention de TAO. Bien que cette subvention soit la principale source de financement des clubs, j'aimerais également examiner si elle est suffisante en soi pour l'existence des associations. En sachant déjà les informations de base de l'échantillon, dans la partie suivante on va analyser les résultats de ma recherche primaire.

III. Les résultats de la recherche primaire

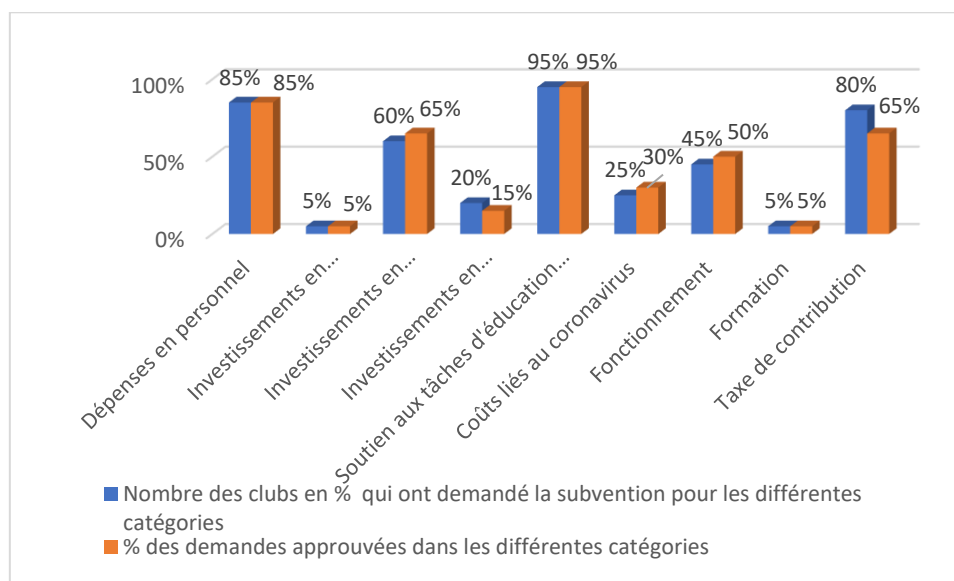
Comme déjà mentionné, la deuxième partie du questionnaire se compose des questions sur la situation financière des différents clubs. Tout d'abord, il faut analyser quel est le budget des associations interrogées. Dans le questionnaire j'ai indiqué de différents intervalles pour définir le budget. On peut voir, que 55% de l'effectif a un budget moins que 50.000.000 Ft. Cela

signifie que la majorité des questionnés sont de petits clubs n'ayant pas un budget trop grand. Deux équipes (10%) disposent un budget entre 50.000.000 et 100.000.000 Ft et quatre (20%) entre 100.000.000 et 150.000.000 Ft. Trois club (15%) ont un gros budget ce qui signifie un montant supérieur à 150.000.000 Ft. D'après ces données, on peut voir que l'échantillon n'est pas homogène, mais c'est très fragmenté suite à la différente taille des équipes. Quant aux résultats obtenus, on peut voir que ce sont plutôt les clubs amateurs qui ont un budget moins élevé.

Ensuite, je me suis intéressée par les différents types de ressources financières qui sont disponibles pour les associations. On peut voir que 20 clubs sur 20 ont un accès à la subvention de TAO donc on peut dire que c'est vraiment une source de financement accessible par tout le monde. 65% des interrogés bénéficient également des aides municipales. 45% des associations ont également des sponsors. On peut voir que même les clubs amateurs sont sponsorés. Les propres recettes des clubs sont également très importantes. Ces recettes sont issues des cotisations des membres et des ventes des tickets pour les matchs. Il y a également des clubs où la salle de sport peut être louée pour d'autres événements sportifs, publics ou privés et donc le loyer est à l'association. Par contre, pour 80% des répondants, c'est la subvention de TAO qui est la source de financement la plus importante vue que la subvention couvre 75-100% des recettes. Par conséquent, pour ces clubs leur propre revenu issu des sources déjà énumérées n'est pas trop important vue que cela fait moins que 25% des recettes totales. En examinant les dépenses pour la saison 2022-2023, les dépenses les plus remarquables pour la plupart des équipes sont celles liées à la formation et l'éducation de la jeunesse et les frais en personnel. Pour 40% des répondants, les coûts liés au fonctionnement, comme le chauffage, le loyer de la salle de sport, etc., sont également importants. Lors de cette année, c'était l'achat des équipements et les taxes de contribution qui faisait une partie moindre des dépenses totales.

Pour la suite analysons le projet de TAO des associations interrogées. Le graphique 4 représente le nombre des demandes de subvention et le nombre des projets approuvés en pourcentage. On peut voir que les résultats des catégories « Investissements en immobilisations corporelles, rénovation préfinancé (pas de biens immobiliers) », « Coûts liés au coronavirus » et « Fonctionnement » ne sont pas représentatifs, nous ne pouvons pas les tenir en comptes vu qu'il y a une erreur dans les réponses. Plus de demandes ont été approuvées que posées ce qui est impossible. Pour cette raison, ces réponses sont négligeables.

Graphique 4 Comparaison des demandes de subvention dans les différentes catégories et des demandes approuvées



Source : Fait par moi-même d’après les réponses reçues au questionnaire

La stratégie du programme de la subvention de TAO est le développement de la formation de jeunesse et de l’infrastructure, mais il assure également des aides pour d’autres orientations dont on a déjà occupé dans la première partie de cette étude. Parmi les demandes refusées il y a des projets non adaptés à la stratégie de la Fédération hongroise de handball, des budgets surévalués et des conceptions techniquement peu fiables. D’après le graphique 4, on peut voir que parmi les demandes des clubs interrogés, beaucoup de projets ont été acceptés mais il y a quelques catégories où on peut voir des projets refusés. C’est le cas avec le titre « Investissement en immobilisations corporelles postfinancés ». Probablement il s’agit d’un budget surévalué ou d’une conception peu fiable. Dans la catégorie « Taxe de contribution » il y a également des projets refusés. Seulement 65% des projets des clubs en question ont été approuvés. Cela provient souvent des pièces justificatives inadéquates.

Regardons quelles sont les différentes orientations pour lesquelles les associations ont demandé des subventions. 85% des associations demandaient une aide pour les dépenses en personnel. La MKSZ soutient de fournir d’excellents professionnels pour assurer la bonne formation des générations futures. Par contre, il est important de savoir que ce soutien ne peut pas être consacré à la rémunération des joueurs adultes. Ensuite, 13 clubs sur 20 ont demandé une subvention pour des investissements en immobilisations corporelles préfinancés. Cette subvention a été utilisée par la plupart des associations pour des équipements mais il y a en aussi qui l’ont utilisé pour financer la rénovation de la salle de sport ou du terrain de handball.

La catégorie des investissements en immobilisations corporelles, rénovation de biens immobilier préfinancés et postfinancés est moins important vu qu'il n'y avait que 4 équipes pour les deux catégories qui ont demandé une aide. La raison pour laquelle cette orientation est moins favorisée parmi les clubs est que ces projets exigent un bon planning et des conceptions techniques avec un budget bien défini et dans le cas des investissements postfinancés un budget de base important qui permet de réaliser le projet et avoir la subvention seulement après. La caractéristique d'une nation de handball réussie est de promouvoir le handball auprès des jeunes, de leur faire aimer ce sport et de leur offrir une formation de qualité. Par conséquent, le principal objectif du programme de soutien TAO est de permettre aux organisations sportives d'assurer le développement des jeunes joueurs sous la direction d'entraîneurs professionnellement et pédagogiquement formés. À cette fin, il est important de faire du coaching une carrière financièrement attrayante et, pour y parvenir, des subventions peuvent être demandées pour couvrir les salaires et les indemnités des professionnels travaillant dans le domaine de la formation de la jeunesse. Le programme accorde également une attention particulière à couvrir les frais d'entraînement, de camps d'entraînement et de déplacement des équipes jeunes, y compris les frais de transport et d'hébergement ainsi que l'accès à des équipements modernes pour les jeunes. Le développement d'infrastructure est également un domaine accentué vu qu'il est indispensable d'assurer l'achat d'équipements et de matériel sportifs adéquates afin de pouvoir effectuer un travail de qualité et d'attacher les enfants au sport. Pour toutes ces raisons énumérées, il est évident pourquoi la plupart des associations répondant au questionnaire ont demandé de la subvention pour l'éducation et la formation de la jeunesse. Cette catégorie couvre un large éventail de coûts. 95% clubs ont demandé une aide pour la formation des jeunes et 95% de ces projets ont été approuvés par l'organe de contrôle. Je leur ai demandé pour quelles activités ils avaient utilisé les montants obtenus. Tous les clubs ont couvert leur dépenses en personnel professionnel (entraîneurs, physiothérapeutes, etc.) à l'aide du TAO. 85% de l'effectif a acheté des équipements et des matériels sportifs adéquates pour un travail de qualité. Le même nombre d'équipes ont utilisé le montant obtenu pour le transport et l'hébergement et pour le loyer de la salle de sport. Deux organisations ont choisi l'option « autres » dans le questionnaire qui ont précisé cette réponse dans la partie suivante. A l'aide de la subvention pour la formation de jeunesse, ils pouvaient couvrir leurs dépenses liées à l'organisation des camps de handball et des tournois de préparations, les frais d'inscriptions et l'approvisionnement en stock qui inclut les différents médicaments, vitamines, etc.

Le point suivant concerne les coûts liés au fonctionnement. 50% des associations interrogées ont demandé de la subvention dans cette catégorie. Les catégories de la formation et des frais en relation avec le coronavirus sont moins importants. Vu que le coronavirus n'a plus d'actualité ou n'est pas aussi pertinent qu'en 2020 ou 2021, moins d'équipes comprennent cette catégorie dans leur projet. Finalement, il y a des taxes de contribution qui sont également soutenues par le TAO et 65% des clubs ont demandé de l'aide pour le financement de ces dépenses.

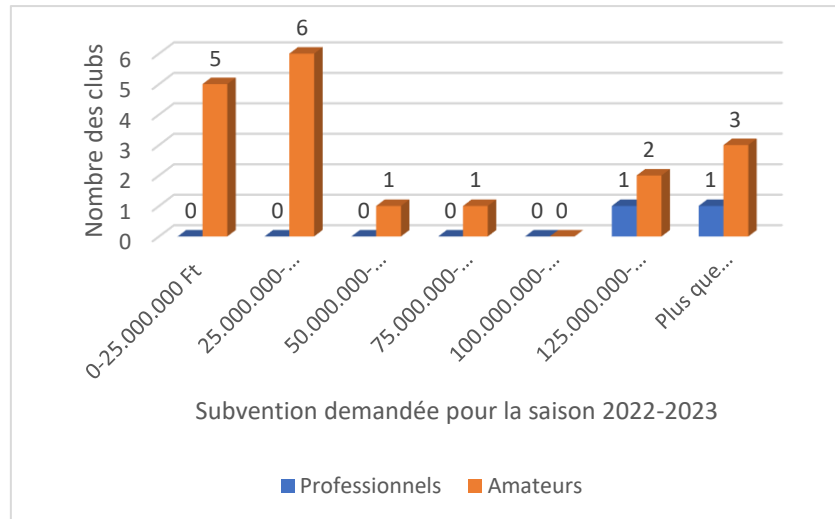
En résumé, on peut dire que les orientations les plus favorisées par les organisations sont les « Dépenses en personnel » et la « Formation et l'éducation de la jeunesse » vu que ces catégories couvrent un large éventail de coûts. Cette conclusion est en liaison avec les conclusions déjà tirées lors de l'analyse des comptes. Cette analyse démontre à nouveau que le TAO est une source principale de financement des clubs et que les projets des associations sont adaptés à la stratégie du programme de TAO et de la Fédération hongroise du handball.

Pour la suite, on va examiner la répartition des programmes des amateurs et professionnels, la relation entre les projets approuvés et le nombre des joueurs des équipes et on va également parlé des projets non réalisés et de ses conséquences.

Si on regarde le nombre des répondants amateurs et professionnels, on peut voir que majoritairement on parle des clubs amateurs. Il n'y a que 2 clubs professionnels parmi les interrogés soit 10% de l'effectif total. Pour cette raison, les résultats du questionnaire représentent plutôt la situation des associations amateurs, par contre il est intéressant d'examiner si dans le cas des professionnels le TAO a un rôle aussi important que chez les clubs amateurs. Sur le Graphique 5 on peut voir la répartition du montant de la subvention demandée par les clubs et le nombre des clubs par catégorie. On peut voir que les clubs professionnels ont obtenu des montants supérieurs à 125.000.000 Ft. Si on essaie de retrouver la source de ce fait, on peut trouver des liaisons entre le nombre des jeunes joueurs chez les équipes et le montant de la subvention demandé. Comme déjà mentionné lors de la présentation de la subvention du TAO et du programme de la Fédération hongroise du handball, le salaire et les frais engendrés par l'équipe adulte ne peuvent pas être financés par le TAO. En plus, les activités autour de la formation des jeunes sont vraiment soutenues. En vérifiant les réponses des professionnels, on peut voir que les associations professionnelles ne disposent pas de beaucoup de joueurs adultes, mais le plupart des membres sont jeunes. Le nombre des jeunes dépasse 150 personnes chez toutes les deux organisations. L'un peut compter 152 personnes, l'autre 220 personnes. La

comparaison des données sur le nombre des jeunes et sur les montants demandés sera aussi importante.

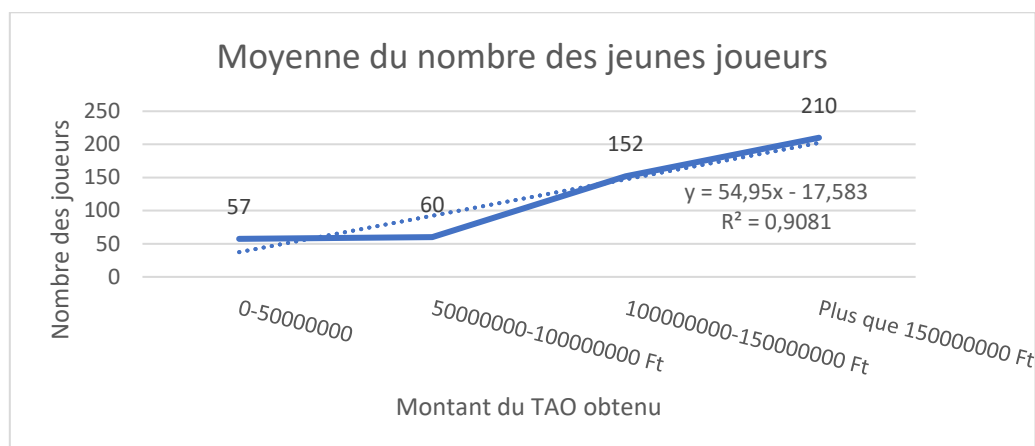
Graphique 5 Montant de la subvention de TAO demandé pour la saison 2022/2023 par les clubs



Source : Fait par moi-même d'après les réponses reçues au questionnaire

Sur le graphique 5, on peut également voir que plus que la moitié des interrogés ont demandé une subvention moins que 50.000.000 Ft. Il y avait un club qui a posé son dossier de candidature pour une aide entre 50.000.000 Ft et 75.000.000 Ft, mais cette demande n'a pas été approuvée. Cette association a obtenu finalement un soutien inférieur à 50.000.000 Ft. Pour cette raison, parmi l'effectif total, il y a donc 12 clubs gagnant moins de 50.000.000 Ft. Si on examine le nombre des jeunes joueurs dans ces clubs, on peut voir que ce n'est pas trop grand par rapport aux clubs qui obtiennent des montants plus élevés. J'ai calculé la moyenne du nombre des jeunes licenciés de ces 12 associations en questions. La moyenne est de 57,41, soit alors 57 personnes. On peut en conclure, que les clubs concernés ne sont pas de grande taille. Comme déjà mentionné, il est important d'analyser s'il y a une relation entre le nombre des jeunes joueurs dans les clubs et le montant de la subvention de TAO approuvé. Pour trouver cette relation, j'ai calculé la moyenne du nombre des jeunes joueurs pour chaque catégorie et j'ai fait la courbe de tendance à partir des données obtenues pour avoir la valeur du R^2 et pour avoir donc le résultat pour l'analyse de corrélation. Le graphique 6 ci-dessous représente les subventions obtenues en fonction du changement du nombre des jeunes joueurs. La courbe est faite à partir des moyennes dans les différentes catégories.

Graphique 6 Moyenne du nombre des jeunes joueurs dans le clubs en question avec analyse de corrélation entre le montant du TAO obtenu et le nombre des jeunes joueurs



Source : Fait par moi-même d'après les réponses reçues au questionnaire

D'après le graphique 6, on peut observer qu'il y a une relation entre le nombre des jeunes dans un club et la subvention approuvée auprès du club donné. Le montant de la subvention obtenue augmente en parallèle avec le nombre des jeunes joueurs. La valeur du R^2 est de 0,9081 ce qui signifie qu'il y a une corrélation très forte entre les données examinées. Pour cette raison, comme conclusion, on peut dire que lors de la demande du TAO, le nombre des jeunes joueurs dans l'équipe fait une grande différence, car on peut bénéficier d'un montant plus élevé en fonction du nombre de ces joueurs. Cette analyse démontre également que l'orientation ou l'objectif principal de la Fédération hongroise du handball est réalisé dans son processus de décision de la subvention du TAO vu que l'orientation la plus importante est le soutien de l'éducation et de la formation de jeunesse. En même temps, il faut également mentionner que j'ai analysé les moyennes pour avoir une idée générale, mais il n'est pas sûr que cette corrélation définie existe dans le cas de toutes les associations en Hongrie.

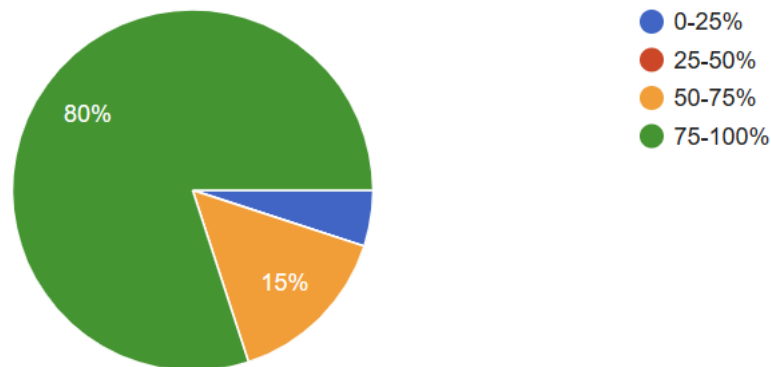
Dans la dernière partie de mon questionnaire, j'étais intéressée si jamais il y avait des clubs parmi les interrogés qui n'ont pas accompli les conditions d'application de la subvention du TAO. Les exigences définies dans le projet de TAO doivent être accomplies par les associations et justifiées par différents documents qui est également détaillé dans l'annoncé du projet chaque année. Afin de pouvoir pleinement bénéficier de l'aide, tout doit être dûment documenté et après approuvé par l'organe de contrôle. Si les conditions ne sont pas accomplies, en principe la subvention doit être remboursée.

Parmi les répondants, presque la moitié soit 45% de l'effectif a déjà été dans une telle situation que les conditions d'application de la subvention n'avaient pas été accomplies. Je pense que

c'est un nombre assez important, vu qu'on pourrait en conclure qu'environ la moitié des associations en Hongrie était déjà dans cette situation qu'elle devait rembourser une partie de la subvention obtenue. Par contre, sur un échantillon plus large, il n'est pas sûr que l'on aurait obtenu le même résultat. Je pense quand-même que c'est un résultat étonnant dont les sources sont importantes. Pour cette raison, ma question suivante concernait les raisons de cette situation. Cette fois-ci, j'ai obtenu des résultats contradictoires. Pour la question précédente quand j'ai demandé si jamais le club concerné était dans une telle situation que les conditions d'application n'étaient pas accomplies, j'ai obtenu 9 réponses. Par contre pour la question suivante quand j'ai demandé les raisons de cette situation, j'ai obtenu deux réponses en plus de la part de deux autres équipes. Pour cette raison, ces réponses ne sont pas utilisables à 100% fidèlement, mais alors je considère qu'il y a 11 équipes (dans ce cas plus que la moitié de l'effectif) qui se sont déjà retrouvées dans cette situation. Il y a trois types de raisons pour lesquelles les conditions d'application du TAO ne peuvent pas être accomplies. D'abord, le club n'a pas présenté les comptes. Parmi les clubs interrogés, il n'y avait personne qui a donné cette réponse. Ensuite, le remboursement peut être également causé par la mauvaise utilisation de l'aide. De l'effectif, il y avait deux associations dans cette situation. Enfin, la troisième raison peut être la subvention non utilisée. Ce qui est étonnant que 9 équipes sur 11 ont donné cette réponse, parce qu'ils n'avaient pas accompli les conditions suite à la non-utilisation de l'aide. La raison pour laquelle je suis surprise est que le TAO est une subvention importante qui permet de se financer (même si cela ne couvre pas la totalité des dépenses) et d'utiliser moins d'auto-contribution. En plus, toutes les associations doivent faire un budget prévisionnel raisonnable. Même si c'est un budget prévisionnel, on peut bien planifier à l'avance quelles seront les différentes entités et actions à financer lors de la prochaine saison. La Fédération hongroise du handball n'accepte que des projets bien structurés avec un budget raisonnable où les montants demandés sont proportionnels dans les différentes catégories. D'autre part, il peut également arriver que la MKSZ consacre des montants plus élevés aux différentes catégories qu'il faudrait, et par conséquent, les clubs ne peuvent pas utiliser la totalité de la subvention. Dans cas, il faudrait que la MKSZ revoie les subventions divisées aux associations et modifie un peu le budget annuel. Normalement, si les clubs n'accomplissent pas les exigences du TAO, il faut qu'ils remboursent une partie de la subvention. J'étais curieuse si l'aide devait être remboursée dans tous les cas, donc j'ai posé la question aux clubs, s'ils devaient vraiment rembourser une certaine partie de la subvention ou cela est arrivé que le remboursement n'avait pas lieu. 10 associations sur les 11 répondants devaient rembourser le montant en question, mais une équipe non. Cela prouve qu'il existe des échappatoires pour éviter le remboursement.

Enfin, je me suis demandée quel pourcentage de la subvention couvrirait les coûts réels de l'association, donc j'ai posé la question. J'ai donné les intervalles suivantes parmi lesquelles les répondants pouvaient choisir : 0-25%, 25-50%, 50-75%, 75-100%. Le graphique 7 montre quel pourcentage des coûts réels des associations a été couvert par l'aide.

Graphique 7 Représentation du pourcentage des coûts réels des associations couverts par la subvention du TAO



Source : Fait par moi-même d'après les réponses reçues au questionnaire

On peut voir que 80% des clubs interrogés disent que la subvention du TAO a couvert 75-100% de leurs dépenses réelles. Cette donnée approuve à nouveau mon hypothèse selon laquelle la subvention du TAO est une principale source de financement des associations. 15% des répondants disent que le TAO couvre 50-75% de leurs frais réels. Cela signifie toujours que le TAO couvre plus que la moitié des dépenses du club, donc c'est une source de financement très importante. Il n'y a qu'une équipe qui a répondu que le TAO ne couvrirait que 0-25% de leurs dépenses réelles. Pour moi, c'est une réponse assez surprenante. Pour cette raison, pour la suite je vais examiner la situation de ce club d'après ses réponses au questionnaire.

Il s'agit d'un club amateur se situant dans la région de Transdanubie du Sud. Il ne dispose que de quelques équipes féminines mais il y en a aussi des jeunes et aussi des adultes. Son équipe adulte compte 25 joueurs et participe à la ligue NBII. Le nombre des jeunes est beaucoup plus important dans ce club, vu qu'il y a 133 jeunes joueurs qui participent aux championnats de la première ligue. Son budget annuel est de 50.000.000-100.000.000 Ft. Ses sources de financement incluent le TAO, des sponsors et d'autres recettes comme les cotisations des membres, location de la salle de sport pour des événements, etc. Le TAO ne concerne que 50% de ses ressources vu qu'il dispose des sponsors et d'autres revenus mentionnés qui font également 50% de ses ressources. Pour la saison 2022-2023, le club a demandé une subvention

de 50.000.000-75.000.000 Ft mais n'a obtenu que 25.000.000-50.000.000 Ft. Cela signifie qu'une partie de sa demande n'a pas été approuvée par la MKSZ. Il a également été dans une situation de remboursement parce qu'il n'a pas utilisé la totalité de la subvention obtenue. D'après ces deux dernières informations, je dirais que le projet de TAO de cette association n'était pas bien structuré, n'était pas raisonnable et justifié par la documentation nécessaire, c'est pourquoi une partie a été refusée. Étant le budget annuel et le montant du TAO dont le club a bénéficié lors de l'année en question, le TAO ne fait vraiment que 0-25% des dépenses réelles. Par contre, si le projet avait été bien fait, cela couvrirait plus que 0-25% des dépenses réelles. Le club dispose aussi des sponsors qui semblent alors la principale source de financement dans ce cas.

En résumé, à l'aide de ce questionnaire on a bien connu la situation des clubs interrogés. Avec leurs réponses, ils nous donnaient une idée sur leurs différentes sources de financement, sur leurs principales dépenses et leurs projets de TAO. On pouvait analyser les différents éléments de ces projets et constater de différentes corrélations. Les résultats du questionnaire démontrent toujours que la subvention du TAO représente une partie importante des sources de financement des clubs mais il n'est pas suffisant en soi pour l'existence des clubs.

IX. LES RÉSULTATS DU PROGRAMME DU TAO LORS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE ET SES PROBLÉMATIQUES

Avant d'évaluer les conclusions de l'étude, je pense intéressant de présenter les différents résultats et statistiques du programme du TAO lors de la dernière décennie. Pour la présentation, c'est l'article du site « Világgazdaság »²⁸ qui est à ma disposition.

A côté du football, c'est le handball qui est le sport d'équipe spectaculaire le plus soutenu. Grâce à l'allègement de l'impôt sur les sociétés, les associations ont bénéficié de presque 200 milliards Ft de subventions lors des dernières années. Entre 2011 et 2021 environ 61% des demandes ont été approuvées. De la part de la Fédération hongroise du handball, l'activité la plus soutenue est l'éducation et la formation de jeunesse, mais de la part des clubs, c'est également cette activité à laquelle ils demandent la plus de subvention. Le but est de créer les bases de la formation des jeunes pour assurer une génération bien formée pour la future équipe adulte. Pour cela, la MKSZ a lancé une campagne de rénovation de salles de sport auquel beaucoup d'association a posé son dossier de candidature. Cette action a permis d'assurer une bonne

²⁸ L'article du 18/11/2021 de Világgazdaság: Kétszázmilliárdnyi taoforrás került egy évtized alatt a kézilabdába, source: [Kétszázmilliárdnyi taoforrás került egy évtized alatt a kézilabdába \(vg.hu\)](https://www.vg.hu/kepzes/2021/11/18/ketszazmilliardnyi-taoforras-kerult-egy-evtized-alatt-a-kézilabdába)

infrastructure pour la formation. Les clubs dépensent plus que la moitié des subventions obtenues pour la formation de jeunesse.

Ensuite, à côté de l'éducation et la formation de jeunesse, c'est la catégorie d'investissement en immobilisation qui est prioritaire. Une partie importante de la subvention est consacrée à cette activité ce qui signifie presque 90 milliards Ft. A l'aide du TAO, la Fédération hongroise du handball a réalisé la construction et l'innovation de plusieurs salles de formation ou de sport. En 2022, c'était la Hongrie qui a organisé le championnat européen de handball. Pour cela, la création de l'infrastructure nécessaire était prioritaire. On a commencé par la rénovation de l'Arène de Debrecen, ensuite la construction de l'Arène de Szeged complété par la construction de la salle de sport pour l'Académie de handball de Szeged. Le plus grand projet pour la préparation pour le championnat européen était la construction de MVM Dome à Budapest avec une capacité d'accueil de 20000 supporters. 101 milliards Ft ont été consacré à ce projet. Finalement, la construction de l'Arène de Tatabánya était également la partie du projet du championnat européen. Au début de la décennie, le fonctionnement de l'équipe nationale de handball a requis environ 100-200 millions Ft, mais de nos jours cela s'élève à plus que 600 millions Ft. Cela peut être expliqué non seulement par l'inflation mais également par l'élargissement du personnel et des services autour de l'équipe nationale.

Parmi tous ces projets utiles, il y a toujours des fraudeurs. C'est le cas également avec le TAO. Il y a beaucoup d'associations de handball en Hongrie et donc beaucoup de projets de TAO qu'il faut contrôler pour filtrer les fraudeurs. Il existe par exemple des clubs qui existent officiellement et en théorie, mais qui, en pratique, n'ont aucunes activités. Ces clubs volent l'argent provenant du TAO. De nos jours, ces fraudes sont beaucoup plus limitées à cause du contrôle bien organisé, mais cela arrive quand même. Par contre, au début des années 2010, quand le programme n'en était qu'à ses débuts, ces fraudeurs étaient moins filtrés et arrêtés. Actuellement, le contrôle des dossiers de candidature et des projets se compose de trois niveaux : il y a un contrôle avant l'approuvée, après il faut présenter les comptes à l'organe de contrôle et finalement il y a une révision sur place pour vérifier si le projet s'est réalisé. Lors des dernières années, après contrôles, environ 4 milliards Ft devaient être remboursés par les clubs suite à la non-utilisation de la subvention ou à l'utilisation inadéquate.

D'après ces résultats du programme du TAO, il pouvait être attendu que les équipes nationales s'améliorent et obtiennent de meilleurs résultats sur les championnats européens et mondiaux. Malheureusement, il ne semble pas que tout cet argent investi soit récompensé ou que cela porte ses fruits vu que la performance des équipes nationales ont commencé sur une mauvaise voie

et ne montrent pas de tendance à l'amélioration. Le gouvernement hongrois et la Fédération hongroise du handball devraient réviser le programme de TAO et le budget consacré aux sport d'équipes spectaculaires.

X. CONCLUSION

Après l'évaluation des résultats obtenus et l'analyse des comptes et des projets du TAO, résumons les points essentiels de mon mémoire et regardons si l'hypothèse selon lequel le TAO est la principale source de financement des clubs de handball en Hongrie est démontré.

Dans la première partie de mon mémoire, on a vu comment est la structure des clubs de handball, quelles unités doivent être financées. Il faut savoir qu'elles sont des organisations complexes dont le financement requiert un budget important. On a également énuméré d'autres sources de financement, mais finalement on a constaté que les subventions ont un rôle très important. En Hongrie, grâce à l'allègement de l'impôt sur les sociétés, il existe le programme du TAO qui est un soutien pour les sport d'équipes spectaculaires. En cas de handball, les associations peuvent poser leurs dossiers de candidature auprès de la Fédération hongroise du handball via un système de candidature électronique. J'ai présenté les points essentiels de ce programme et la procédure de demande de subvention. Le TAO est une source de financement principale dans les clubs de handball vu que cela rend possible le financement de l'ensemble de l'organisation. A par les différentes catégories définies dans le programme, on peut demander de l'aide par exemple pour les investissements en immobilisations, pour les frais en personnel, pour l'éducation de la jeunesse, et encore pour beaucoup d'autres. Pour cette raison cette subvention couvre un large éventail de coûts.

Dans un deuxième temps, j'ai présenté le système de financement des clubs de handball en France via les fédérations. Pour comparer le système hongrois et français, j'ai cherché un programme qui est similaire à celui du TAO. C'est le Projet Sportif Fédéral, qui peut être demandé à la Fédération française du handball. Comme conclusion, on peut dire qu'il y a des points communs entre les deux programmes, comme les différentes orientations grâce auxquelles les subventions couvrent un large éventail des coûts ou comme la procédure de candidature. Par contre, suite à la différente composition des ligues en France et la plus grande taille du pays, les deux systèmes se différencient dans beaucoup de points.

Par la suite, j'ai fait l'analyse des comptes du club Harkányfűrdő SE et de son projet de TAO pour la saison 2022-2023. Lors de cette analyse on a vu les différentes dépenses et recettes du club. De cette analyse on a conclu que les revenus les plus significatifs proviennent des

subventions y compris le TAO. Le résultat de fin d'année de l'association a baissé par rapport à l'année précédente mais est resté quand-même bénéficiaire.

Finalement, j'ai procédé à une recherche primaire à l'aide d'un questionnaire. Lors de cette analyse, j'ai examiné la situation financière de 20 clubs interrogés. L'effectif s'est composé surtout des clubs amateurs, il n'y avait que 2 associations professionnelles. On a constaté que la subvention du TAO présente une source de financement très important dans chaque club. D'après les résultats de l'analyse, on peut déclarer que le subvention de TAO est la principale source de financement des clubs de handball en Hongrie mais elle n'est pas suffisante en soi pour l'existence des organisations. Toutes les organisations ont besoin encore d'autres ressources mais le TAO couvre un large éventail de frais. Généralement d'autres sources de financement sont les cotisations des membres et les aides provenant des sponsors. D'après les résultats du programme résumés par la MKSZ, on peut également voir que le gouvernement ainsi que la MKSZ consacrent des montants importants au soutien des clubs via le TAO. Compte tenu de tous ces éléments, on peut confirmer que l'hypothèse prédéfini a été démontré lors de cette étude.


BIBLIOGRAPHIE

1. Site web du club Békéscsabai Előre NKSE, Source : [Szakmai stáb és vezetőség \(elorenkse.hu\)](http://elorenkse.hu)
2. Site web du club Telekom Veszprém, Source : [Telekom Veszprém - Telekom Veszprém \(handballveszprem.hu\)](http://handballveszprem.hu)
3. Site web de NEKA, Source : [NEKA - Akadémia - Szervezeti Felépítés](#)
4. Informations sur le TAO, site web de NEKA, Source : [mksz-tajekoztato.pdf \(neka.hu\)](#)
5. Radnai Károly : A TAO támogatásról – közérthetően, Source : [A TAO támogatásról – közérthetően - Piac&Profit \(piacesprofit.hu\)](#)
6. Central Audit : Társasági adó felajánlás, tao támogatás hatása a társasági adóalapra 2022-ben, Source : [Tao támogatás, Társasági adó felajánlás -minden egy helyen- Central Audit](#)
7. MKSZ : ELSZÁMOLÁSI ÚTMUTATÓ A LÁTVÁNY-CSAPATSZPORT TÁMOGATÁSOK FELHASZNÁLÁSÁRA a 2023/2024-es támogatási időszakra, Source : [1716991-Elszámolási útmutató 2023_2024_FINAL.pdf \(mksz.hu\)](#)
8. MKSZ : ELSZÁMOLÁSI ÚTMUTATÓ SPORTCÉLÚ INGATLANRA IRÁNYULÓ BERUHÁZÁSHOZ, Source : [1716993-Elszámolási útmutató_beruházás 2023_2024_FINAL.pdf \(mksz.hu\)](#)
9. MKSZ : A Magyar Kézilabda Szövetség látvány-csapatsport támogatási rendszerének 2023/2024-es támogatási időszakára vonatkozó értékelési elvei és benchmarkja, Source : [1564693-Értékelési elvek, benchmark, fizetési sapka 2023-24.pdf \(mksz.hu\)](#)
10. Site web de la Fédération française du handball : Centre des ressources FFHandball, Source : [Centre de Ressources Documentaires \(ffhandball.fr\)](#)
11. FFHANDBALL : GUIDE METHODOLOGIQUE POUR LES CLUBS Subvention ANS « Projet Sportif Fédéral », Source : [getfile.php \(ffhandball.fr\)](#)
12. FFHANDBALL : Guide financier 2023-2023, Source : [Microsoft Word - doc_2023_guide_financier - 2023-24_VF.docx \(ffhandball.fr\)](#)
13. Ligue Bretagne FFHandball : Campagne ANS PSF 2023, Source : [Subventions - Ligue de Bretagne de Handball \(handball-bretagne.bzh\)](#)
14. Agence Nationale du Sport : Le Compte Asso, Source : [2023 Guide LCA Faire une demande PSF.pdf \(agencedusport.fr\)](#)
15. Agence Nationale du Sport : Les projets sportifs fédéraux – Présentation, Source : [Les Projets Sportifs Fédéraux \(PSF\) | Agence nationale du sport \(agencedusport.fr\)](#)

16. Le Compte Asso : Projets Sportifs Fédéraux (PSF), Source : [Projets sportifs fédéraux \(PSF\) – Lecompteasso \(associations.gouv.fr\)](#)
17. Site web de Harkényfürdő SE, Source : [Harkányfürdő SE \(harkanykezi.hu\)](#)
18. Világgazdaság, Klein Ron : Kétszázmilliárdnyi taoforrás került egy évtized alatt a kézilabdába, Source : [Kétszázmilliárdnyi taoforrás került egy évtized alatt a kézilabdába \(vg.hu\)](#)
19. Azonnali, Vági Márton : 11 év TAO, százmilliárdok, nulla előrelépés – hogy teljesít a magyar kézilabda?, Source : [11 év TAO, százmilliárdok, nulla előrelépés – hogy teljesít a magyar kézilabda? | Azonnali](#)

ANNEXE 1

Compte annuel simplifié du club Harkányfürdő SE

| | | |
|---|---|------------------------------|
|  | <p align="center">A kettős könyvvitelt vezető egyéb szervezet egyszerűsített éves beszámolója és közhasznúsági melléklet</p> <p align="center">2022. év</p> | <p align="center">PK-842</p> |
|---|---|------------------------------|

A szervezetet nyilvántartó bíróság megnevezése:

02 Pécsi Törvényszék

Érkezés dátuma: 2023-05-31 15:25:21. Érkeztetési szám: EB00673500

| | |
|--|--|
| Szervezet / Jogi személy szervezeti egység neve: | |
| 0 2 _ 0 2 _ 0 0 0 0 1 5 4 | Tárgyév: 2 0 2 2 |
| Harkányfürdő Sportegyesület | |
| Nyilvántartási szám: | |
| Időszak terjedelme: egész évtörredék <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> 2 0 2 2 _ 0 1 _ 0 1 2 0 2 2 _ 1 2 _ 3 1 |
| év | időszak kezdete időszak vége |
| A beszámolót az alábbi devizanemben készítjük el: | forint |
| Külföldi devizanem alkalmazása esetén a beszámoló készítésekor érvényes MNB árfolyam | |
| <input type="text"/> | |

Ny.v.:1.3 A nyomtatvány papír alapon nem küldhető be!

Nyomtatva: 2023.06.01 14.42.57

Időszak terjedelme: egész év töredék év 2022-01-01 időszak kezdete 2022-12-31 időszak vége

Válassza ki, hogy a beszámoló (és közhasznúsági melléklet) az alábbiak közül melyikre vonatkozik!

- a. Szervezet
b. Jogi személy szervezeti egység (származtatott jogi személy)

Szervezet neve:

Harkányfürdő Sportegyesület

Szervezet székhelye:

Irányítószám: 7815 Település: Harkány
Közterület neve: Petőfi Sándor Közterület jellege: utca
Házszám: 42 Lépcsőház: Emelet: Ajtó:

Jogi személy szervezeti egység neve:

Jogi személy szervezeti egység székhelye:

Irányítószám: Település:
Közterület neve: Közterület jellege:
Házszám: Lépcsőház: Emelet: Ajtó:

Nyilvántartási szám:

02-02-0000154

Ügyszám:

0200/Pk.60222/1989

Szervezet / Jogi személy szervezeti egység adószáma:

19941613-1-02

Szervezet / Jogi személy szervezeti egység képviselőjének neve:

Horváth József


Képviselő aláírása:

Keltezés:

Harkány

2023-05-25

Ny.v.:1.3 A nyomtatvány papír alapon nem küldhető be! Nyomtatva: 2023.06.01 14.42.57


| | | |
|---|--|--------|
|  | A kettős könyvvitelt vezető egyéb szervezet egyszerűsített éves beszámolója és közhasznúsági melléklet 2022. év | PK-842 |
|---|--|--------|

A szervezetet nyilvántartó bíróság megnevezése:

Tárgyév:

02 Pécsi Törvényszék

2022

| | | |
|---|---|--------|
|  | A kettős könyvvitelt vezető egyéb szervezet egyszerűsített éves beszámolója és közhasznúsági melléklet | PK-842 |
| | 2022. év | |

Szervezet / Jogi személy szervezeti egység neve:


Harkányfürdő Sportegyesület

| Az egyszerűsített éves beszámoló mérlege | | | <i>Adatok ezer forintban</i> |
|---|---------------|--------------------------|----------------------------------|
| | Előző év | Előző év helyesbítése | Tárgyév |
| ESZKÖZÖK (AKTÍVÁK) | | | |
| A. Befektetett eszközök | 12 375 | | 10 178 |
| I. Immateriális javak | | | |
| II. Tárgyi eszközök | 12 375 | | 10 178 |
| III. Befektetett pénzügyi eszközök | | | |
| B. Forgóeszközök | 23 487 | | 30 630 |
| I. Készletek | | | |
| II. Követelések | 5 | | 5 |
| III. Értékpapírok | | | |
| IV. Pénzeszközök | 23 482 | | 30 625 |
| C. Aktív időbeli elhatárolások | | | |
| ESZKÖZÖK ÖSSZESEN | 35 862 | | 40 808 |
| FORRÁSOK (PASSZÍVÁK) | | | |
| D. Saját tőke | 33 545 | | 38 636 |
| I. Induló tőke/jegyzett tőke | | | |
| II. Tőkeváltozás/eredmény | 11 086 | | 33 545 |
| III. Lekötött tartalék | | | |
| IV. Értékelési tartalék | | | |
| V. Tárgyévi eredmény alaptevékenységből (közhasznú tevékenységből) | 22 459 | | 5 091 |
| VI. Tárgyévi eredmény vállalkozási tevékenységből | | | |

| | | | |
|-------------------------------------|--|---------------|---------------|
| E. Céltartalékok | | | |
| F. Kötelezettségek | | 2 317 | 2 172 |
| I. Hátrasorolt kötelezettségek | | | |
| II. Hosszú lejáratú kötelezettségek | | | |
| III. Rövid lejáratú kötelezettségek | | 2 317 | 2 172 |
| G. Passzív időbeli elhatárolások | | | |
| FORRÁSOK ÖSSZESEN | | 35 862 | 40 808 |

Ny.v.:1.3 A nyomtatvány papír alapon nem küldhető be!

Nyomtatva: 2023.06.01 14.42.57

| | | |
|---|--|------------|
|  | A kettős könyvvitelt vezető egyéb szervezet egyszerűsített éves beszámolója és közhasznúsági melléklet 2022. év | PK- 842 |
|---|--|------------|

Szervezet / Jogi személy szervezeti egység neve:


Harkányfürdő Sportegyesület

| Az egyszerűsített éves beszámoló eredménykimutatása <small>Adatok ezer forintban</small> | | | | | | | | | |
|---|-----------------|--------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------|--------------|---------------|--------------------------|---------------|
| | Alaptevékenység | | | Vállalkozási tevékenység | | | Összesen | | |
| | előző év | előző év helyesbítése | tárgyév | előző év | előző év helyesbítése | tárgyév | előző év | előző év helyesbítése | tárgyév |
| 1. Értékesítés nettó árbevétele | | | | | | | | | |
| 2. Aktivált saját teljesítmények értéke | | | | | | | | | |
| 3. Egyéb bevételek | 60 691 | | 57 039 | 1 786 | | 1 556 | 62 477 | | 58 595 |
| ebből: | | | | | | | | | |
| - tagdíj | 593 | | 1 081 | | | | 593 | | 1 081 |
| - alapítótól kapott befizetés | | | | | | | | | |
| - támogatások | 58 369 | | 52 441 | | | | 58 369 | | 52 441 |
| ebből: adományok | | | | | | | | | |
| 4. Pénzügyi műveletek bevételei | 2 | | 2 | | | | 2 | | 2 |

| | | | | | | | | | |
|---|--------|--|--------|-------|--|-------|--------|--|--------|
| A. Összes bevétel (1+-2+3+4) | 60 693 | | 57 041 | 1 786 | | 1 556 | 62 479 | | 58 597 |
| ebből: közhasznú tevékenység bevételei | | | | | | | | | |
| 5. Anyagjellegű ráfordítások | 11 643 | | 20 758 | | | | 11 643 | | 20 758 |
| 6. Személyi jellegű ráfordítások | 24 768 | | 29 714 | | | | 24 768 | | 29 714 |
| ebből: vezető tisztségviselők juttatásai | | | | | | | | | |
| 7. Értékcsökkenési leírás | 1 804 | | 3 001 | | | | 1 804 | | 3 001 |
| 8. Egyéb ráfordítások | 19 | | 33 | | | | 19 | | 33 |
| 9. Pénzügyi műveletek ráfordításai | | | | | | | | | |
| B. Összes ráfordítás (5+6+7+8+9) | 38 234 | | 53 506 | | | | 38 234 | | 53 506 |
| ebből: közhasznú tevékenység ráfordításai | | | | | | | | | |
| C. Adózás előtti eredmény (A-B) | 22 459 | | 3 535 | 1 786 | | 1 556 | 24 245 | | 5 091 |
| 10. Adófizetési kötelezettség | | | | | | | | | |
| D. Tárgyévi eredmény (C-10) | 22 459 | | 3 535 | 1 786 | | 1 556 | 24 245 | | 5 091 |

Ny.v.:1.3 A nyomtatvány papír alapon nem küldhető be!

Nyomtatva: 2023.06.01 14.42.57

| | | |
|---|--|------------|
|  | A kettős könyvvitelt vezető egyéb szervezet egyszerűsített éves beszámolója és közhasznúsági melléklet 2022. év | PK- 842 |
|---|--|------------|

Szervezet / Jogi személy szervezeti egység neve:

Harkányfürdő Sportegyesület

| Az egyszerűsített éves beszámoló eredménykimutatása | | | | | | | | | | Adatok ezer forintban |
|---|-----------------|-----------------------|---------|--------------------------|-----------------------|---------|----------|-----------------------|---------|-----------------------|
| 2. | | | | | | | | | | |
| | Alaptevékenység | | | Vállalkozási tevékenység | | | Összesen | | | |
| | előző év | előző év helyesbítése | tárgyév | előző év | előző év helyesbítése | tárgyév | előző év | előző év helyesbítése | tárgyév | |
| Tájékoztató adatok | | | | | | | | | | |
| A. Központi költségvetési támogatás | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | |
|--|---------------|--|---------------|--|--|--|---------------|--|---------------|
| ebből: - normatív támogatás | | | | | | | | | |
| B. Helyi önkormányzati költségvetési támogatás | 10 967 | | 11 750 | | | | 10 967 | | 11 750 |
| ebből: - normatív támogatás | | | | | | | | | |
| C. Az Európai Unió strukturális alapjaiból, illetve a Kohéziós Alapból nyújtott támogatás | | | | | | | | | |
| D. Az Európai Unió költségvetéséből vagy más államtól, nemzetközi szervezettől származó támogatás | | | | | | | | | |
| E. A személyi jövedelemadó meghatározott részének az adózó rendelkezése szerinti felhasználásáról szóló 1996. évi CXXVI.törvény alapján átutalt összeg | 191 | | 165 | | | | 191 | | 165 |
| F. Közzolgáltatási bevétel | | | | | | | | | |
| G. Adományok | | | | | | | | | |


Könyvvizsgálói

záradék Az adatok könyvvizsgálattal alá vannak támasztva.

Igen Nem

Ny.v.:1.3 A nyomtatvány papír alapon nem küldhető be!

Nyomtatva: 2023.06.01 14.42.57

| | | |
|---|---|--------------------|
|  | <p>A kettős könyvvitelt vezető egyéb szervezet egyszerűsített éves beszámolója és közhasznúsági melléklet</p> <p>2022. év</p> | <p>PK- 842</p> |
|---|---|--------------------|

1. Szervezet / Jogi személy szervezeti egység azonosító adatai

1.1 Szervezet

Harkányfürdő Sportegyesület

1.2 Székhely

Irányítószám: Település:
Közterület neve: Közterület jellege:
Házszám: Lépcsőház: Emelet: Ajtó:

1.1 Jogi személy szervezeti egység

1.2 Székhely

Irányítószám: Település:
Közterület neve: Közterület jellege:
Házszám: Lépcsőház: Emelet: Ajtó:

1.3 Ügyszám:

/Pk-/1989

1.4 Nyilvántartási szám:

--

1.5 Szervezet / Jogi személy szervezeti egység adószáma:

--

1.6 Szervezet / Jogi személy szervezeti egység képviselőjének neve:

2. Tárgyévben végzett alapcél szerinti és közhasznú tevékenységek bemutatása

Harkány város polgárai, a kistérség és a régió lakosai részére a rendszeres egészségvédelmi, testedzési és a versenyszerű sportolási lehetőség biztosítása.

3. Közhasznú tevékenységek bemutatása (tevékenységenként)

3.1 Közhasznú tevékenység megnevezése:

3.2 Közhasznú tevékenységhez kapcsolódó közfeladat, jogszabályhely:

3.3 Közhasznú tevékenység célcsoportja:

3.4 Közhasznú tevékenységből részesülők létszáma:

3.5 Közhasznú tevékenység főbb eredményei:



**A kettős könyvvitelt vezető egyéb szervezet
egyszerűsített éves beszámolója és közhasznúsági
melléklet**

PK-842

2022. év

Szervezet / Jogi személy szervezeti egység neve:

Harkányfürdő Sportegyesület

5. Cél szerinti juttatások kimutatása *Adatok ezer forintban*

| 5.1 | Cél szerinti juttatás megnevezése | Előző év | Tárgyév |
|-----|--|----------|----------|
| | | | |
| 5.2 | Cél szerinti juttatás megnevezése | Előző év | Tárgy év |
| | | 0 | 0 |
| 5.3 | Cél szerinti juttatás megnevezése | Előző év | Tárgy év |
| | | | |
| | Cél szerinti juttatások kimutatása (összesen) | 0 | 0 |
| | Cél szerinti juttatások kimutatása (mindösszesen) | 0 | 0 |

6. Vezető tisztségviselőknek nyújtott juttatás

| 6.1 | Tisztség | Előző év (1) | Tárgyév (2) |
|-----------|--|--------------|--------------|
| | | 0 | 0 |
| 6.2 | Tisztség | Előző év (1) | Tárgy év (2) |
| | | | |
| A. | Vezető tisztségviselőknek nyújtott juttatás (mindösszesen): | 0 | 0 |

Ny.v.:1.3 A nyomtatvány papír alapon nem küldhető be!

Nyomtatva: 2023.06.01 14.42.57



**A kettős könyvvitelt vezető egyéb szervezet
egyszerűsített éves beszámolója és közhasznúsági
melléklet**

PK-
842

| | | |
|--|-----------------|--|
| | 2022. év | |
|--|-----------------|--|

Szervezet / Jogi személy szervezeti egység neve:


Harkányfürdő Sportegyesület

| 7. Közhasznú jogállás megállapításához szükséges mutatók | | | Adatok ezer forintban |
|--|-------------------------------------|--------------------------|-----------------------|
| Alapadatok | Előző év (1) | Tárgyév (2) | |
| B. Éves összes bevétel | 62 479 | 58 597 | |
| ebből: | | | |
| C. A személyi jövedelemadó meghatározott részének az adózó rendelkezése szerinti felhasználásáról szóló 1996. évi CXXVI. törvény alapján átutalt összeg | 191 | 165 | |
| D. Közszolgáltatási bevétel | | | |
| E. Normatív támogatás | | | |
| F. Az Európai Unió strukturális alapjaiból, illetve a Kohéziós Alapból nyújtott támogatás | | | |
| G. Korrigált bevétel [B-(C+D+E+F)] | 62 288 | 58 432 | |
| H. Összes ráfordítás (kiadás) | 38 234 | 53 506 | |
| I. Ebből személyi jellegű ráfordítás | 24 768 | 29 714 | |
| J. Közhasznú tevékenység ráfordításai | | | |
| K. Adózott eredmény | 24 245 | 5 091 | |
| L. A szervezet munkájában közreműködő közérdekű önkéntes tevékenységet végző személyek száma (a közérdekű önkéntes tevékenységről szóló 2005. évi LXXXVIII. törvénynek megfelelően) | | | |
| <i>Erőforrás ellátottság mutatói</i> | <i>Mutató teljesítése</i> | | |
| | <i>Igen</i> | <i>Nem</i> | |
| <i>Ectv. 32. § (4) a) [(B1+B2)/2 > 1.000.000, - Ft]</i> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| <i>Ectv. 32. § (4) b) [K1+K2>=0]</i> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| <i>Ectv. 32. § (4) c) [(I1+I2-A1-A2)/(H1+H2)>=0,25]</i> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

| Társadalmi támogatottság mutatói | Mutató teljesítése | |
|---|--------------------------|-------------------------------------|
| Ectv. 32. § (5) a) $[(C1+C2)/(G1+G2) \geq 0,02]$ | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Ectv. 32. § (5) b) $[(J1+J2)/(H1+H2) \geq 0,5]$ | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Ectv. 32. § (5) c) $[(L1+L2)/2 \geq 10 \text{ fő}]$ | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Ny.v.:1.3 A nyomtatvány papír alapon nem küldhető be!

Nyomtatva: 2023.06.01 14.42.57

| | | |
|---|--|------------|
|  | A kettős könyvvitelt vezető egyéb szervezet egyszerűsített éves beszámolója és közhasznúsági melléklet 2022. év | PK- 842 |
|---|--|------------|

Szervezet / Jogi személy szervezeti egység neve:

Harkányfürdő Sportegyesület

CSATOLT MELLÉKLETEK

(Melléklet típusonként csak 1 dokumentum csatolható)

Megjelenítésre kerülő mellékletek

| | | |
|--|-------------------------|-------------------------------------|
| PK-842-01 Könyvvizsgálói jelentés | Melléklet csatolva: | <input type="checkbox"/> |
| | Eredetivel rendelkezik: | <input type="checkbox"/> |
| PK-842-02 Szöveges beszámoló | Melléklet csatolva: | <input type="checkbox"/> |
| | Eredetivel rendelkezik: | <input type="checkbox"/> |
| PK-842-03 Kiegészítő melléklet | Melléklet csatolva: | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Eredetivel rendelkezik: | <input type="checkbox"/> |

Megjelenítésre nem kerülő mellékletek

| | | |
|---|-------------------------|-------------------------------------|
| PK-842-04 Meghatalmazás <i>jogosultság igazolása, amennyiben nem a szervezet saját Cégkapuján vagy nem a bejegyzett képviselő Ügyfélkapuján keresztül kerül előterjesztésre a beszámoló</i> | Melléklet csatolva: | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Eredetivel rendelkezik: | <input type="checkbox"/> |

Ny.v.:1.3 A nyomtatvány papír alapon nem küldhető be!

Nyomtatva: 2023.06.01 14.42.57

Harkányfürdő Sportegyesület

2022. évi beszámolójához

I. Általános rész

I/1. A Harkányfürdő Sportegyesület bemutatása:

Név: Harkányfürdő Sportegyesület

Székhely: 7815 Harkány, Petőfi Sándor utca 42

Adószám:19941613-1-02

Bírósági bejegyzés száma:0200/Pk.60222/1989

Nyilvántartási száma: 02-02-0000154

Típusa : nyílt, független szervezet

Az egyesület kezelő szerve: közgyűlés

Az egyesület elnöke: Horváth József

Az egyesület képviselője: Horváth József

Az egyesület Harkány város polgárai, a kistérség és a régió lakosai részére a rendszeres egészségvédelmi, testedzési-és a versenyszerű sportolási lehetőségének biztosítása.

I/2. A számviteli politika főbb vonásai:

Az Ectv. 29.§ (2) bekezdése szerint a civil szervezet beszámolója tartalmazza

1. a mérleget (egyszerűsített mérleget),
2. az eredménykimutatást (eredménylevezetést),
3. kettős könyvvitel esetében a kiegészítő mellékletet.

A számviteli törvényben rögzített alapelvek alapján teljesíti az alapítvány könyvvezetési ill. beszámolási kötelezettségét. A civil szervezet működéséről, vagyoni, pénzügyi és jövedelmi helyzetéről az üzleti év könyveinek lezárását követően az üzleti év utolsó napjával, illetve a megszűnés napjával mint mérlegfordulónappal köteles beszámolót készíteni.

Az üzleti év azonos a naptári évvel. A mérleg fordulónapja december 31.

Beszámolási forma: Egyszerűsített éves beszámoló

Könyvvezetés módja: kettős könyvvezetés

Beszámoló közzététele: a beszámoló letétbe helyezésének határideje a tárgyévet követő év május 31. napja. A beszámoló adatainak lekérdezését a Civil Információs Portál számára lehetővé kell tenni. Az egységes letétbe helyezési és

információs rendszer létrejöttével érvényesülhetnek a civil szektor fő alapelvei: a nyilvánosság és az átláthatóság.

Számviteli alapelvek érvényesülése: a teljesség, valódiság, következetesség, folytonosság, óvatosság, a bruttó elszámolás elve, a tartalom elsődlegessége a formával szemben, lényegesség elv, költség-haszon összevetésének elve.

Számviteli rendért felelős személy: Paczier Józsefné, nysz: 134376 Könyvvizsgálati kötelezettség: nem releváns

Az eszközök és források besorolásának és értékelésének szempontjai:

Az eszközök és források besorolásának szempontjai: Számviteli tv. Szerint

A felmerült költségeket elsődlegesen az 5. számlaosztályban tartja nyilván. Az 5. számlaosztály megfelelő tagolásával biztosítja, hogy mind a külső, mind a belső információk rendelkezésre álljanak. A 6-7. számlaosztályokat nem nyitotta meg.

Eszközök és források értékelése: Számviteli tv. szerinti tervezett écs. a tv. szerinti kulcsokkal. A kis értékű tárgyi eszköz használatbavételkor történő egyösszegű leírása.

A szervezet a beszámoló összeállításánál az alábbi értékelési eljárásokat alkalmazta: Az immateriális javak értékét beszerzési áron az amortizációval csökkentve mutatja ki. A tárgyi eszközöket beszerzési áron az amortizációval csökkentve mutatja ki.

Kis értékű eszközök értékcsökkenési leírása: A 200.000 Ft alatti egyedi bekerülési értékkel bíró vagyoni értékű jogok, szellemi termékek, tárgyi eszközök bekerülési értéke a használatbavételkor értékcsökkenési leírásként egy összegben elszámolásra kerül.

II. Specifikus rész a mérleghez kapcsolódóan e Ft-ban

Befektetett eszközök bruttó értéke: 17.220

Értékcsökkenés sztv. szer. : 3.001

Eszközök nettó értéke sztv. szer.: 10.177

| | | | |
|--------------------------|--------|----------|--------|
| Forgóeszközök alakulása: | Nyitó | Változás | Záró |
| Pénzeszközök | 23.482 | 7.143 | 30.625 |

III. Specifikus rész az eredménykimutatáshoz kapcsolódóan Ft-ban

Összes alaptev. Bevétele **58.595**

| | |
|--|---------------|
| a/ alapítótól | |
| b/központi költségvetési szervtől | |
| c/SZJA 1%-a | |
| 165 d/helyi önkormányzattól | |
| 11.750 | |
| e/más adományozóktól | |
| -Egyéb támogatás | 2.674 |
| -Tagdíj bevétel | |
| 1.081 -Egyéb bevétel | |
| 42.925 | |
| Összes alaptev. Ráfordítása | 53.506 |
| -Anyagjellegű ráfordítás | |
| a/anyagköltségek 8.962 b/igénybe vett | |
| szolgáltatások ktg-i 9.185 c/egyéb | |
| szolgáltatások ktg-i 2.611 | |
| -Személyi jellegű ráfordítás | 29.714 |
| -Értékcsökkenési leírás | 3.001 |
| a/terv szerinti értékcsökkenési leírás | 2.651 |
| b/azonnali egyösszegű écs.leírás | |
| 350 -Egyéb ráfordítás | |
| 33 Adózás előtti eredmény | |
| 5.089 | |
| Pénzügyi műv.eredménye | 2 |
| Adózott eredmény | |
| 5.091 | |
| Munkavállalók létszámadatai: | |
| Átlagos statisztikai létszám (fő) | 2 |

Az egyesület a vezető tisztségviselőik, vagy a felügyelő bizottság részére sem előleget, sem kölcsönt nem folyósított.

ANNEXE 2

Questionnaire

1. Ön amatőr vagy profi sportegyesület nevében tölti ki a kérdőívet?

- Amatőr
- Profi

2. Melyik régióban helyezkedik el az egyesület székhelye?

- Dél-Dunántúl
- Közép-Dunántúl
- Nyugat-Dunántúl
- Dél-Alföld
- Észak-Alföld
- Közép-Magyarország
- Észak-Magyarország

3. Mely szakágak találhatók meg az egyesületénél?

- Női
- Férfi
- Mindkettő

4. Felnőtt vagy utánpótlás csapatai vannak?

- Felnőtt
- Utánpótlás
- Mindkettő

5. Amennyiben rendelkezik felnőtt csapattal, mekkora felnőtt játékosainak létszáma?

6. Amennyiben rendelkezik utánpótlás csapattal, mekkora utánpótláskorú játékosainak létszáma?

7. Milyen osztályokban versenyeznek csapatai?

- I. osztály
- II. osztály
- III. osztály
- Megye

8. Felnőtt csapata(i) milyen osztályban versenyeznek?

- NBI
- NBI/B
- NBII
- Megye

9. Milyen korosztályokban versenyeznek utánpótlás csapatai?

- U11-U14
- U15 I. osztály
- U15 II. osztály
- U16 I. osztály
- U17-U20 I. osztály
- U17-U20 II. osztály
- U17-U20 III. osztály

10. Mekkora az éves költségvetése?

- 0-50.000.000 Ft
- 50.000.000-100.000.000 Ft
- 100.000.000-150.000.000 Ft
- 150.000.000 Ft feletti összeg

11. Milyen pénzügyi források állnak rendelkezésére?

- TAO
- Szponzorok
- Bevétel
- Önkormányzati támogatás
- Egyéb...

12. Ha az előző kérdésre adott válasza "egyéb", kérem részletezze.

13. Bevételei milyen forrásokból származnak (pl. tagdíjak, belépők, stb.)? Kérem röviden részletezze.

14. Forrásai hány százalékát képezi a TAO támogatás?

- 0-25%
- 25-50%
- 50-75%
- 75-100%

15. Forrásai hány százalékát képezi saját bevétele?

- 0-25%
- 25-50%
- 50-75%
- 75-100%

16. Forrásai hány százalékát képezik egyéb források?

- 0-25%
- 25-50%
- 50-75%
- 75-100%

17. A felsorolt költségek közül, a 2022/2023-as szezonban mely kategória volt a legszámottevőbb?

- Személyi jellegű ráfordítások
- Eszköz beruházás
- Üzemeltetéssel összefüggő költségek (pl. terembérlés, fűtés, stb.)
- Utánpótlás-nevelés feladataival összefüggő költségek (pl. utazás, étkeztetés, szállás, stb)
- Közreműködői díjak
- Egyéb

18. A felsorolt költségek közül, a 2022/2023-as szezonban melyik volt a legkevésbé számottevő?

- Személyi jellegű ráfordítások (munkabér, stb.)
- Eszköz beruházás
- Üzemeltetéssel összefüggő költségek (pl. terembérlés, fűtés, stb.)
- Utánpótlás-nevelés feladataival összefüggő költségek (pl. utazás, étkeztetés, szállás, stb)
- Közreműködői díjak
- Egyéb

19. A 2022/2023-as szezonban, mely jogcímekre adta be TAO-igényét?

- Személyi jellegű ráfordítások
- Tárgyi eszköz beruházás, felújítás, előfinanszírozott (nem ingatlan)
- Tárgyi eszköz beruházás, felújítás, előfinanszírozott (ingatlan)
- Tárgyi eszköz beruházás, felújítás, utófinanszírozott
- Utánpótlás-nevelés feladatainak támogatása
- Üzemeltetés
- Koronavírussal összefüggésben felmerülő költségek
- Képzés
- Közreműködői díj

20. Mely támogatások kerültek jóváhagyásra?

- Személyi jellegű ráfordítások
- Tárgyi eszköz beruházás, felújítás, előfinanszírozott (nem ingatlan)
- Tárgyi eszköz beruházás, felújítás, előfinanszírozott (ingatlan)
- Tárgyi eszköz beruházás, felújítás, utófinanszírozott
- Utánpótlás-nevelés feladatainak támogatása
- Üzemeltetés
- Koronavírussal összefüggésben felmerülő költségek
- Képzés
- Közreműködői díj

21. A jóváhagyott tárgyi eszköz-támogatást mire használta fel?

- Öltözők

- Sportcsarnok/pályaépítés
- Sportcsarnok/ pálya felújítás
- Sportszer
- Egyéb épület
- Egyéb

22. Az utánpótlás-nevelésre jóváhagyott összeget mely tételek finanszírozására használta fel?

- Szakemberek
- Sporteszközök
- Személyszállítás
- Pályabérlet
- Egyéb

23. Amennyiben az előző kérdésre adott válasza "egyéb", kérem röviden részletezze.

| |
|--|
| |
|--|

24. Milyen támogatási összeget igényelt a 2022/2023-as szezonban?

- 0-25.000.000 Ft
- 25.000.000-50.000.000 Ft
- 50.000.000-75.000.000 Ft
- 75.000.000-100.000.000 Ft
- 100.000.000-125.000.000 Ft
- 125.000.000-150.000.000 Ft
- 150.000.000 Ft feletti összeg

25. Mekkora támogatási összeg került jóváhagyásra?

- 0-25.000.000 Ft
- 25.000.000-50.000.000 Ft
- 50.000.000-75.000.000 Ft
- 75.000.000-100.000.000 Ft
- 100.000.000-125.000.000 Ft
- 125.000.000-150.000.000 Ft
- 150.000.000 Ft feletti összeg

26. Volt-e valaha olyan helyzetben, hogy nem teljesültek a pályázati követelmények?

- Igen
- Nem

27. Ha az előző kérdésre adott válasza "igen", milyen okból nem teljesültek a követelmények?

- Nem nyújtott be elszámolást
- Jogtalan felhasználás
- Fel nem használt támogatás

28. Ha nem teljesültek a pályázati követelmények, sor került tényleges visszafizetésre?

- Igen
- Nem

29. A jóváhagyott támogatási összeg körülbelül hány százalékban fedezte valós költségeit?

- 0-25%
- 25-50%
- 50-75%
- 75-100%

NYILATKOZAT

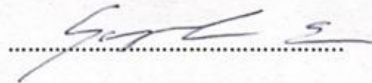
AlulírottGÁZDOK LILIANA..... büntetőjogi felelősségem tudatában nyilatkozom, hogy a szakdolgozatomban foglalt tények és adatok a valóságnak megfelelnek, és az abban leírtak a saját, önálló munkám eredményei.

A szakdolgozatban felhasznált adatokat a szerzői jogvédelem figyelembevételével alkalmaztam.

Ezen szakdolgozat semmilyen része nem került felhasználásra korábban oktatási intézmény más képzésén diplomaszerezés során.

Tudomásul veszem, hogy a szakdolgozatomat az intézmény plágiumellenőrzésnek veti alá.

Budapest, 2023 év11...... hónap 29. nap



hallgató aláírása